

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

Contenant aussi quelques nouvelles de Litterature & autres Remarques curieuses.

NOVEMBRE 1706.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. VI.

AVERTISSEMENT.

PLusieurs personnes, avec qui l'Auteur de cet Ouvrage n'est pas en commerce de Lettres, & qui ne laissent pas de lui adresser des memoires particuliers, sont priez d'affranchir les Paquets; autrement ils ne trouveront point place dans ses écrits, à moins qu'ils ne soient très curieux & fort interessans; On averti aussi qu'on rejettera toutes les matieres, où l'on manquera de respect pour les Puissances, & les pièces satiriques & injurieuses aux particuliers; parce, qu'autant qu'on le pourra, on ne veut qu'instruire & plaire au public, sans offenser personne, & sans alterer la verité.

On continuera tous les mois à distribuer cet Ouvrage, par exemplaires complets, ou par mois séparés, à un prix raisonnable.

Fautes à corriger en Octobre 1706.

Page 232. lig. 20. *quell* lisez *quelque*, idem lig. 30. & pag. 233. lig. 2. *Chatin*, lisez *Chatain*, pag. 235. lig. 22. *injerer*, lisez *inferer*, pag. 259. ligne 28. *la la*, lisez *la*, pag. 269. ligne dernière, *foudroyent*, lisez *foudroyoient*, pag. 293. *Sarvres*, lisez *Sarvines*, pag. 249. lig. 23. *troisième*, lisez *treizième*.

LA CLEF DU CABINET DE S PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres remarques curieuses.

Novembre 1706.

ARTICLE I.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable
en ESPAGNE & en PORTUGAL
depuis le mois dernier.

I. **E**N l'année quarante-trois de nôtre Salut, l'Empereur Caligula ayant formé le dessein de réduire sous son obéissance les Isles Britanniques, fit un grand armement pour l'exécution de cette expedition. Lors qu'il fut au bord de la Mer, il fit ranger ses troupes en Bataille, & sonner la charge, quoi qu'il ne vit aucuns ennemis; Ensuite il commanda à ses Soldats d'amasser des coquilles, comme une marque qu'il avoit dompté l'Océan, après quoi il reprit le chemin de Rome, & sans avoir fait d'autres progresz, il voulut qu'on le reçut en triomphe.

Vanité & présomption de Caligula.

II. L'Archiduc vient de faire presque la même chose à l'égard de la Castille; il y a

néanmoins cette différence, que ces troupes ont vû l'ennemi d'assez près, & que n'ayant pas pénétré jusques en Galice, elles n'auront pas pû faire provision des coquilles que St. Jaques leur auroit fourni.

L'Archiduc & Milord Galloway abandonnent la Castille, pour se retirer vers Valence.

Ce Prince flatté par le succès qu'il avoit eu en Catalogne & dans le Royaume de Valence, apprenant que Milord Galloway, à la tête de l'Armée Portugaise & des troupes Auxiliaires d'Angleterre & d'Hollande, avoit pénétré jusques en deçà de Madrid, (comme nous l'avons remarqué les mois précédens, *) crût qu'il n'avoit qu'à paroître, pour exciter les Castillans à se revolter contre le Roi Philippe V. à l'exemple des Catalans & des Valenciens; une preuve qu'il comptoit moins sur ses propres forces, que sur le soulèvement général de la Nation Espagnole, c'est que lors qu'il a reconnu, que ce peuple persistoit dans la fidélité qu'il avoit jurée au Roi Philippe, il s'est repenti de s'être si fort avancé sur la foi de Milord Galloway, & n'a songé qu'au moyen d'éviter d'en venir aux mains avec son ennemi, & de se retirer du labyrinthe, dans lequel un mauvais conseil l'avoit engagé.

Nous laissâmes, le mois dernier, son Armée campée à Chinchon & Colmenar, entre le Tage & la Tujana; elle y subsista jusqu'au 8. Septembre avec les incommoditez que produisent la disette de vivres dans un Camp, lors qu'on a pour voisin un Armée supérieure, & pour ennemis les Païsans de la Campagne, qui harcellent les Partis & les Convoys; de maniere qu'on fut obligé de faire égorger les Bœufs qui servoient à tirer

* Voyez Septemb. page 154. & Octob. page 219.

des Princes &c. Novemb. 1706. 305

tirer leur Artillerie & les gros bagages, pour en distribuer la viande aux Soldats.

A peine le Roi d'Espagne sçut que son ennemi décampoit la nuit à la sourdine, & qu'il passoit le Tage sur les Radeaux, construits des bois des maisons démolies, que Sa M. C. passa la même Riviere, sur le Pont d'Aranjuez, pour couper le passage aux Portugais, qui vouloient s'en retourner chez eux par l'Estramadoure; & ayant fait prendre le devans au Maréchal de Berwick avec quelques mille Chevaux, il chargea l'Arrieregarde de l'Armée de l'Archiduc, lui tua environ 500 hommes, fit un pareil nombre de prisonniers, & les a harcellés jusques sur les frontieres du Royaume de Valence. Les peuples de la Manche, Compatriotes du Valeureux Don Quixotte, les ont aussi fort inquieté dans leur route, leur ayant enlevé deux piéces de Campagne, un Mortier, beaucoup de bagage, & fait quantité de prisonniers, parce que leur retraite se fit avec peu d'ordre, & beaucoup de confusion.

Cette Armée passa la Riviere de Xucar le 15. Septembre; les Valenciens, les Anglois & les Hollandois, qui avoient suivi l'Archiduc, & Milord Peterborough en Castille, rentrerent dans le Royaume de Valence par les gorges d'Alpuente & Citaguas, après avoir retiré les Garnisons qu'ils avoient à Cuenza, Huette & autres Postes avantageux sur la Riviere de Xucar, qu'ils abandonnerent.

Le Marquis das Minas, qui commande les Portugais, s'arrêta entre les Rivieres de Cabriel & d'Algaira. Mr. de Berwick ju-

geant que c'étoit pour prendre la route de Portugal par le Royaume de Murcie, s'est posté dans un lieu avantageux entre Arcalon & Chinchilla, ayant détaché Mr. de Legal avec quelques mille hommes, pour harceler les Portugais, & leur couper les vivres; cette disposition faisoit juger que Mr. das Minas seroit enfin contraint d'entrer dans le Royaume de Valence.

*Arrivée du
Roi d'Espa-
gne à Ma-
drid.*

III. Le Roi d'Espagne ne poursuivit l'Archiduc que jusqu'à Uclez, & voyant qu'il évitoit le Combat, on tint le 16. Septembre un Conseil de guerre, dans lequel il fut résolu que Sa M. C. retourneroit à Madrid, & laisseroit au Maréchal Duc de Berwick le soin & le Commandement de l'Armée: ce Prince en partit le 17. & arriva à Madrid le 22. escorté seulement de deux Bataillons & de 4. Escadrons des troupes de sa Maison; il fut reçu aux acclamations du peuple, qui firent pendant plusieurs jours des réjouissances extraordinaires; les Ministres étrangers, les Grands, & tous les Corps & Communautéz ont complimenté Sa Majesté sur son retour & sur le bonheur avec lequel Elle avoit chassé de la Castille les Ennemis de l'Etat & de la Religion; car c'est ainsi que les Castillans nomment les troupes & les Partisans de l'Archiduc.

*Les Tribu-
naux réta-
blis à Ma-
drid.*

IV. Tous les Tribunaux qui avoient été fermés ou transferez à Burgos, ont été rétablis; mais les Membres des Conseils qui étoient restez à Madrid, & qui avoient manqué de fidélité au Roi Philippe, en reconnoissant l'Archiduc, ou favorisant son parti, ont été exilés, (par un Décret,) à trois lieux de Madrid, à condition qu'ils vien-
dront

dront rendre compte de leur conduite, toutes les fois qu'ils en seront requis, devant la *Junta* ou Conseil d'Etat extraordinaire établi pour examiner les accusez de trahison ou rebellion, & condamner ceux qui en seront convaincus, aux peines portées par les Loix de l'Etat.

V. Ce Conseil, qui représente le Corps de toute la Nation, est composé d'un Membre de tous les Conseils établis à Madrid; sçavoir un Membre du Conseil d'Etat, un du Conseil de guerre établi par Pelage en 720. un du Conseil Royal de Castille, établi par Ferdinand III. en 1246. un du Conseil appelé d'*Aposento*, créé par Don Alonze en 1341. un du Conseil de l'Inquisition, établi en 1483. sous le Regne de Ferdinand & d'Isabelle sa femme. Un du Conseil des Ordres, qui fut érigé en 1489. pour connoître des affaires qui regardent les Chevaliers: un du Conseil d'Aragon, créé par Ferdinand en 1494. & confirmé par Charles-Quint en 1522. Il connoit des affaires d'Aragon, de Valence & de Catalogne. Un du Conseil de la Croisade, établi en 1509. en vertu d'une Bulle du Pape Jule II. Ce Conseil prend connoissance des taxes sur les Ecclesiastiques, permet la publication des Jubilez, l'impression des Livres, & de manger de la viande. C'est lui qui donne les contraintes pour faire payer le droit que les Espagnols doivent annuellement pour pouvoir manger, le Samedi, les pieds, la tête, le foye, & tout ce que les François comprennent sous le mot de *petite oye*; car en Espagne ces sortes de choses, ne sont pas réputées être de la viande; un du Conseil

Junta ou Conseil extraordinaire pour la sûreté de l'Etat.

des

des Indes, créé en 1511. un de la Chambre de Castille, que Charles-Quint créa en 1518. qui répond au Grand Conseil de Castille: un du Conseil de *Bosques Reales*, ou des Eaux & Forêts, que le même Charles-Quint créa en 1545. un du Conseil d'Italie, érigé par le même Prince en 1555. un du Conseil des Finances, établi par Philippe III. en 1602. & confirmé par Philippe IV. qui en 1653. créa la Chambre des Millions, qui est subordonnée au Conseil d'*Hazienda*, ou des Finances: Et enfin un du Conseil de Flandres, que le même Philippe IV. érigea en 1628. pour prendre connoissance des affaires des Pais-Bas.

Comme il n'y a point de Sujet de la Couronne d'Espagne, qui ne soit juridiciable à quelqu'un de ces Conseils, il n'y aura personne qui puisse décliner cette nouvelle Jurisdiction, qui n'est qu'un composé de toutes les autres; on lui a attribué un pouvoir souverain, pour condamner en dernier ressort, ou absoudre tous ceux qui seront accusés devant ce Tribunal supérieur. On prétend que cet établissement ne contribuera pas peu à rétablir le calme en Espagne, ou à tout le moins dissiper la fausse prévention de quelques-uns, qui prétendoient que c'étoit par les ordres de la Cour de France, qu'on arrêtoit & qu'on punissoit les mal intentionnez au Gouvernement.

Ce Conseil reprimera aussi le zèle outré du Peuple de Castille, qui, si l'on n'avoit pas mis un frein à leur fureur, auroit déchiré par morceaux, plusieurs personnes sous le simple soupçon qu'ils étoient Partisans de la Maison d'Autriche, à qui ils donnent

des Princes &c. Novemb. 1706. 309
donnent par mépris, le nom de Calvinistes.

VI. Le Roi a nommé le Prince de Tserclaës de Tilly, Viceroi & Capitaine Général de la Navarre Espagnole, en la place du Duc de San Juana, à qui Sa Majesté a donné l'administration des affaires de la guerre. Elle a donné au Comte de las Torres, la Charge de Commissaire Général de la Cavalerie & de l'Infanterie Espagnole.

VII. La Flotte de l'Amiral Laacke, qui est restée tout l'Eté sur les Côtes d'Espagne, tant pour y soutenir le parti de l'Archiduc, que pour y faire diversion, pendant que ce Prince étoit en Castille, n'y a pas été tout-à-fait inutile aux Alliez; car le 8. Août après un assez long siege, il prit d'assaut la Ville d'Alicant; la Garnison se retira dans le Château, sous la conduite du Sr. Mahoni Irlandois. (c'est le même qui par sa valeur sauva Cremone, il y a quelques années, lors que le Prince Eugene la surprit & en fut chassé.) Mr Laacke fit ensuite ouvrir la tranchée devant le Château, menaçant le Commandant & la Garnison de les faire passer au fil de l'épée, s'ils attendoient la dernière extrémité; cependant la bravoure avec laquelle Mr. Mahoni défendit cette Forteresse, jusques à ce que les vivres lui manquans, il demanda à capituler, le préserva de cette menace; il rendit sa Place le 5. Septembre à des conditions honorables, la Garnison étant sortie avec armes & bagages, pour être conduite par Mer à Cadix ou à Malaga. Par cette conquête les Anglois & les Hollandois occupent presentement toutes les Côtes d'Espagne, depuis Barcelonne jusqu'à Cartagenc, où cependant ils ne sçauroient trouver les Agrez

Le Prince de Tserclaës a été fait Viceroi de Navarre.

L'Amiral Laacke prend Alicante.

Vigoureuse défense du Sr. Mahoni.

necess.

nécessaires à leurs Vaisseaux, à moins qu'on n'y en transporte d'ailleurs.

*Situation
d'Alicant.*

Alicant est une petite Ville du Royaume de Valence, avec un Port de Mer sur la Méditerranée, qui n'est pas assez profond pour permettre aux Vaisseaux d'y entrer; aussi se tiennent-ils dans la Rade, pendant qu'on les charge ou décharge en faveur des Barques, qui lorsque les vents sont violens, se mettent en seureté derrière un Mole qu'on a bâti au bas de la montagne, sur laquelle est situé le Château qui défend l'entrée du Port. La richesse des Habitans consiste au commerce des vins & des fruits que les étrangers y vont chercher. Cette Ville est à environ 24. lieues de Valence, 12. de Candia, & 14. de Denia; elle n'est qu'à 15. lieues de Murcie & à dix d'Orihucla qui sont deux Places Episcopales, dont les Evêques ont pris les armes, & sont actuellement à la tête des Peuples de leurs Diocèses, pour le soutien des droits & des intérêts du Roi Philippe.

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable
en FRANCE depuis le mois dernier.*

*Arrêt pour
les monoyes.*

I. **P**AR Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 28. Septembre, la diminution des especes, fixée au premier Octobre, fut prorogée jusqu'au premier de Novembre, auquel jour le Louis d'or ne devoit être reçu que pour 13. livres cinq sols, & l'Ecu trois livres onze sols; par le même Arrêt il est ordonné qu'au premier Decembre les Louis d'or ne seroient reçus dans le commerce, que

des Princes &c. Novemb. 1706. 311
que pour 13. livres, & les Ecus pour 3. livres 10. sols. Qu'au premier Janvier 1707. le Louïs d'or n'auroit cours que pour 12. livres 15. sols, l'Ecu pour 3. livres 9. sols. Et au premier Fevrier, les Louïs d'or à douze livres dix sols, & les Ecus à trois livres sept sols, les Especies de Flandres & celles de Strasbourg, devans être diminuées à proportion.

II. Par autre Arrêt du Conseil d'Etat du même jour: le Roi a ordonné, que les lettres & billets de change au dessous de mille livres, tirez ou acceptez avant le 15. Juillet dernier, & qui n'ont pas encore été acquittez, seront payez en deniers comptans, & que celles de mille livres & au dessus, pourront être payez en billets de monoye, conformément à la Déclaration du susdit jour 15. Juillet 1706.

*Arrêt pour
les billets de
monoye.*

III. Les grands préparatifs qu'on avoit fait en Angleterre & en Hollande depuis près d'une année, pour l'armement de la *grande Flotte*, qui devoit faire descente en France, avoient trop fait de bruit dans l'Europe, pour ne pas attirer toute l'attention des Politiques & des Nouvellistes; les uns craignoient les menaces de cette expedition, les autres se flattoient qu'elle auroit un heureux succès pour les Alliez, d'autres moins craintifs ou moins prévenus, l'ont depuis plusieurs mois comparé à la montagne de la Fable, qui après un long travail n'enfanta qu'une souris: cette Fable nous représente au naturel des présomptueux, qui ayans formé de grands desseins, & s'en étans promis des succès merveilleux, reconnoissent enfin que tous leurs puissans efforts se terminent à rien.

rien. Un celebre Auteur de nos jours, nous recitant cette Fable, nous parle de la sorte.

Fable de la montagne en travail.

Deux montagnes un jour (s'entend mâle & femelle,
 Un Grec les nommeroit Eumus & Rodopné)
 L'une & l'autre à flanc escarpé,
 Scellerent d'un himen leur ardeur mutuelle;
 Bon! s'écria quelqu'un, la plaisante nouvelle,
 Deux montagnes, dit-on, ne se rencontrent point;
 Il est vrai, mais souvent l'une à l'autre se joint,
 Par le pied, par le ventre; enfin que vous importe;
 Suffit qu'après long tems la femelle conçut.
 C'est Eusope qui le rapporte,
 Et conte qu'aussitôt tout le monde le sçut.
 De jour en jour, dit il, de semaine en semaine,
 On voyoit enfler sa bedaine,
 De semblable grosseur jamais ventre n'enfla;
 Chacun veut deviner quel monstre elle renferme,
 Enfin Lune sur Lune, elle gagne le terme,
 Ressembloit les douleurs, & chacun s'assembla,
 Dans une curieuse attente
 De toutes parts le Peuple ouvre des larges yeux;
 Et de cris mugissans, la montagne épouvante
 La Terre, les Rochers, l'Air, la Mer & les Cieux,
 Par une ouverture profonde,
 Qui dans son flanc creve se fait avec éclat,
 A, la fin elle accouche; Et que met-elle au monde?

Un Rat.

On prétend que cette Fable a du rapport avec les menaces dont les Alliez avoient allarmé

allarmé quelques Côtes de France: ce qu'il y a de certain, c'est que leur Flotte ayant été retenüe dans les Ports d'Angleterre par les vents contraires, pendant les mois d'Août & de Septembre, on jugea en France, que la saison trop avancée, ne permettant pas aux Anglois d'exécuter leurs desseins, les Commandans sur les Côtes congédierent les Milices qui veilloient à leur sureté, & on ramassa les troupes réglées répandües le long de la Mer, au nombre de plus de 35. mille hommes, pour les employer ailleurs. Une partie prit la route de Flandres, d'autres se font avancées vers les Frontieres de Catalogne & de Piémont, & les autres ont été cantonnées à portée de secourir les Côtes en cas de besoin.

IV. L'Armée que commande Mr. le Duc d'Orleans, a été mise dans des quartiers de rafraichissement; & si la saison le permet, elle se rassemblera, dit-on, au mois de Novembre, pour s'opposer aux progres du Duc de Savoye & du Prince Eugene, au cas qu'ils voulussent continuer leurs operations pendant l'Hyver. C'est dans cette vüe que l'Infanterie de l'Armée de France a été distribuée de la maniere suivante.

*Dépuis Fenestrelle jusques'à la Valée
de St. Marzin.*

- | | |
|------------------------|-----------------|
| 2. Bataillons de Bour- | 2. De Hainaut; |
| gogne. | 2. De Mignon. |
| 2. De la Marche. | 1. De la Ferre. |
| 1. De Montmoranci. | 1. De Pignerol. |
| 1. De Vendôme. | 1. De Tarnau. |
| 2. Du Fort. | 1. De Menoüilt. |

- | | |
|----------------------------|-----------------|
| 1. De Royal Vaif-
seaux | 2. De Marcelli. |
| 3. De Tournesif. | 1. De Pifançon. |
| | 1. De Bugey. |

Dans le Briançannois.

- | | |
|-------------------------|-----------------|
| 2. De Royal Artillerie. | 1. De Bourck. |
| 2. De la Marine. | 1. De Figerald. |
| 1. De Croüy. | 1. De Galmoi. |
| 1. De Querci. | 1. De Berwick. |
| 2. De Royal Comtois. | |

Dépuis Suze jufqu'au Mont Genevre.

- | | |
|------------------|-----------------|
| 3. De Normandie. | 1. De la Satre. |
| 1. De Bresse. | 1. De Cordes. |
| 1. De Beauffe. | 1. De Froulai. |
| 2. De Brie. | 2. De Flandres. |
| 1. D'Angoumois. | 2. D'Orleanois. |
| 2. De Teflé. | 2. De Santey. |

Dans la Savoye.

- | | |
|-------------------|---------------------|
| 2. D'Auvergne. | 1. De Baffigny. |
| 1. De Gatinois. | 3. De la Marine. |
| 3. De la Reine. | 1. De Dauphin. |
| 2. De Lionois. | 2. De la Feuillade. |
| 1. De Beauvoifis. | 1. De Berri. |

Dans la Tarantaife.

- | | |
|------------------|-------------------------------|
| 1. De Perche. | 1. De Bretagne. |
| 1. De Miromenil. | 1. De Châteauneuf. |
| 2. D'Anjou. | 1. De Cambrefis. |
| 1. De Dillon. | 1. De Louvigni Fran-
çois. |
| 2. De Vaudreüil. | |

Dans

Dans le bas Dauphiné.

- | | |
|--------------------------|--------------|
| 1. De Gassion. |] à Dye. |
| 1. De Damas. | } à Valencè. |
| 1. De la Farre. | |
| 2. De Touraine. |] à Romans. |
| 2. De Louvigni Espagnol. | } à Vienne. |
| 1. Bavarois. | |

On voit par la distribution de ces quatre-vingt-dix Bataillons, que les François peuvent assembler, en très peu de tems, une Armée considérable en ce Pais-là. A l'égard de la Cavalerie & Dragons, on les a disperséz par Regimens ou par Compagnies dans la Savoye, le Dauphiné & la Provence, pour la commodité des fourages, d'une maniere à pouvoir aussi les rassembler en peu de jours. Les Intendans des Provinces voisines, leur ont déjà fait fournir les Chevaux, Mulets, Tentes & autres choses necessaires pour remplacer ce qu'ils avoient perdu ou abandonné lors de leur retraite précipitée de devant Turin.

V. Le 20. du mois de Septembre, Mr. de *Drapeaux* Ceberet arriva à la Cour de France, venant *& Etendars* du Milanez, & présenta au Roi 23. Dra- *pris sur le* peaux & 33. Etendars, pris sur les Allemands *Prince de* dans la défaite du Prince de Hesse-Cassel *Hesse.* dont nous avons parlé ailleurs; * Et comme cet Officier eut beaucoup de part au *Le Roigrain* gain de la Bataille, le Roi l'a fait *siste plu-* Brigadier de ses Armées. Sa M. a fait *sieurs Offi-* Maréchal de Camp, le Marquis de Grancey frere du *ciers.* Com-

* Voyez Octobre page 299.

Comte de Medavi; & Lieutenans Généraux les Srs. de Dillon & de St. Pater; & le Comte de Medavi a été honoré du Cordon de l'Ordre du Saint Esprit, en considération de leurs services, & de la bonne conduite qu'ils avoient tenuë dans cette occasion.

*Gouverne-
mens & au-
tres graces
données par
le Roi.*

VI. Le Gouvernement de Valenciennes, vaquant par la mort du Maréchal de Marfin, a été donné au Maréchal de Choiseul; celui de St. Omer qu'avoit Mr. de Choiseul, a été donné au Marquis d'Alegre; l'appartement du Château de Versailles, qu'avoit Mr. de Marfin, & dont il n'avoit pas pris possession, a été donné au Maréchal de Villars.

*Mr. de Be-
rons va en
Italie.*

VII. Le Comte de Besons, un des plus anciens Lieutenans Généraux, & qui a déjà fait plusieurs Campagnes en Italie, a été nommé pour aller servir sous Mr. le Duc d'Orleans, en la place du feu Maréchal de Marfin, nous venons d'apprendre qu'il est déjà arrivé à Briançon.

*La Reine
Douairiere
d'Espagne
est conduite
à Bayonne.*

VIII. Nous dûmes le mois dernier, * que le Conseil d'Espagne n'ayant pas jugé la Reine Douairiere en sûreté à Toledé, le Duc d'Osseon devoit la conduire à Burgos; apparanment qu'on ne l'a pas cruë plus en sûreté dans aucune Ville d'Espagne, puis que ce Duc même l'a menée à Bayonne, qui est une Place forte & un Port de Mer sur l'Océan, dans la Province de Labour, que d'autres nomment le Pais des Basques. Cette Ville est située au conflan des Rivières de l'Adour & de Nive, disposée par cette dernière Riviere en deux parties, qu'on nom.

*Description
de la Ville.*

* Voyez Octobre page 222.

nomme grande & petite Ville, qui se communiquent par deux principaux Ponts. La grande Ville est défenduë par un ouvrage à corne & par cinq Bastions, qu'on nomme de Piémont, du Nord, des Boucheries, de St. Leon, & du Faut. Il y a dans la petite Ville un très beau Château & trois Bastions, qu'on nomme Royal, de St. Jacques & de Moufferole. Au delà de la Riviere de l'Adour, il y a une Citadelle à quatre Bastions nommés, de France, du Roi, de la Reine, & Dauphin. Cette Ville est grande, riche & fort marchande; les Navires marchands viennent charger & décharger dans la Ville, qui est la seconde de Gascogne, honorée d'un Evêché très-ancien; dans le seizième siècle les Espagnols tenterent plusieurs fois inutilement de s'en rendre les maîtres, & ce fut dans cette Ville qu'en 1565. Charles IX. Roi de France, & Elisabeth Reine d'Espagne sa sœur, eurent une entrevûë, qui tendoit à pacifier les troubles des deux Royaumes.

Pour revenir à la Reine Douairiere d'Espagne, je ne déciderai point si elle a été menée en France en qualité de prisonniere d'Etat, ou si c'est seulement pour lui donner un azile assuré contre les insultes qu'Elle auroit pû recevoir de la populace Espagnole, qui l'accuse d'avoir favorisé trop ouvertement le parti de la Maison d'Autriche; je sçai seulement, que ce qui est bon dans un tems, est pernicieux dans un autre; & qu'en matiere de Politique, en Medecine & Jurisprudence, les exemples servent plus à remplir un discours, qu'à former un bon raisonnement. Les honneurs

Z

qu'on

De quelle maniere cette Reine a été reçüe en France & les honneurs qu'on lui a rendu.

qu'on a rendu à cette Princesse ne sont pas conformes à la reception qu'on fait ordinairement à une prisonniere d'Etat : la fixation du lieu de sa Residence, ne prouve pas aussi, qu'elle ait une entiere liberté d'aller où Elle voudroit.

Quoi qu'il en soit, le Duc de Gramont, Gouverneur de Gascogne, fut recevoir cette Reine à l'entrée du Royaume de France le 19. du mois de Septembre le Duc d'Osborne renvoya de la frontiere, les Gardes du Roi d'Espagne, qui avoient escorté cette Princesse; à son égard il ne la quitta point qu'Elle ne fut arrivée à Bayonne: le 20. du même mois le Duc de Gramont la complimenta à la porte de la Ville, à la tête des Magistrats en robe de ceremonie, & lui présenta les clefs de la Ville. Elle trouva les Bourgeois & la Garnison sous les armes, rangez en haye, & fut saluée par plusieurs décharges de l'Artillerie du Château, de la Ville & de la Citadelle. Mr. de Gramont reçût Sa M. à la porte du Château qui lui avoit été préparé, où il la complimenta de nouveau; & le lendemain le Duc d'Osborne prit congé de cette Princesse, & s'en retourna en poste à Madrid. On a fait un inventaire exact des effets qu'Elle a laissé à Tolède, qui, dit-on, seront vendus pour payer ses dettes, & les appointemens des Officiers qu'Elle a congedié. On assure qu'Elle avoit peu d'argent comptant, parce que ses revenus, qui sont de 400. mille Ducats ne suffisoient pas depuis la guerre, pour payer les dépenses extraordinaires qu'Elle faisoit avec peu d'éclat.

Cette Princesse qui est âgée de 39. ans & s'appelle

s'appelle Mariane de Neubourg, fut épousée en secondes noces par Charles II. Roi d'Espagne, en 1690. Elle est Sœur de Mr. l'Electeur Palatin, de l'Imperatrice Douairiere, de la dernière Reine de Portugal, & de plusieurs autres Princes & Princesses de cette nombreuse & seconde Famille. De sorte que s'étant trouvée Tante de l'Archiduc & de l'Empereur qui regne aujourd'hui, on n'a pas dû être surpris du penchant qu'elle a fait paroître en leur faveur, & du soubçon que la Cour d'Espagne a conçu des liaisons secrètes qu'elle entretenoit avec les ennemis du Roi Philippe V. Si elle avoit gardé un peu plus de mesures; & que le séjour d'Espagne lui eût déplû, elle auroit pû (conformément à l'Article XXXV. du Testament de Charles II. & du premier Article de son Codicile, se retirer aux Pais-Bas Espagnols, ou dans un des Royaumes d'Italie dépendans de la Monarchie d'Espagne, dont elle auroit eu le Gouvernement, sous l'autorité du Successeur du feu Roi son Epoux; le Roi Philippe le lui a fait proposer plusieurs fois en lui donnant d'habiles Ministres; comme le portoit le Testament du Roi Charles; mais soit que cet Emploi lui parut un fardeau trop pesant, elle témoigna, dès le commencement du nouveau Regne, n'avoir aucune ambition; & ayant choisi Toledé pour son séjour, sa conduite devint peu après si suspecte à la Cour de Madrid, qu'on lui attribua en partie l'entrée des Portugais en Castille, pendant que le Roi Catholique étoit occupé au siege de Barcelonne.

IX. Mr. l'Electeur de Cologne est sur son départ de Paris, pour continuer son voyage

Sa Famille.

*Gouverne-
mens qui lui
sont offerts.*

*Electeur
de Cologne*

*prend le nom
de Marquis
de Franchi-
mons.*

voyage à Rome, n'attendant pour cela que les passeports nécessaires pour traverser avec sécurité l'Italie. Pendant le séjour de S. A. E. à Paris, Elle n'a voulu être connue que sous le nom de Marquis de Franchimont.

ARTICLE III.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable
en ITALIE depuis le mois dernier.*

*Le Duc de
Savoie & le
Prince Eu-
gene écri-
vent dans
différentes
Cours leur
victoire de-
vant Turin.*

I. **A**Près la levée du Siege de Turin, dont on donna le précis le mois dernier, Mr. le Duc de Savoie & le Prince Eugene, dépêcherent divers Exprés à Vienne, à la Haye, à Londres, & dans plusieurs autres Cours, pour y porter la nouvelle du succès de leur entreprise : c'est des diverses Lettres que ces deux Princes ont écrites, de celles du Prince Guillaume de Saxe-Gotha, du Prince d'Anhal-Deffau, des discours que le Comte d'Harrach Maréchal de Camp, Envoyé par le Prince Eugene à Vienne, & le Sieur Hohendorf Aide de Camp du même Prince. Envoyé à la Haye, ont fait; le premier à l'Empereur, & le dernier aux Etats Généraux des Provinces-Unies. C'est, dis-je, de ces pièces & de plusieurs autres Lettres écrites par les Officiers Généraux de l'Armée Imperiale & de celles de France, qu'on a tiré les particularitez inserées dans la Relation suivante : on auroit souhaité de pouvoir rendre ici (à toutes les personnes de distinction) la justice que merite leur conduite; mais en ayant été informé que très-confusément, on se dispensera de parler des actions des Particuliers, & l'on ne se-

des Princes &c. Novemb. 1706. 321
ra mention que des principaux faits qui concernent la Bataille & la levée du Siege de Turin, avec quelques circonstances des suites de cet événement.

Relation de la Bataille & de la levée du Siege de Turin, du 7. Septembre 1706.

Toute l'Europe parut surprise, d'apprendre que le Prince Eugene avoit pû pénétrer du Verroinois jusques dans le Piémont, traversant plusieurs grosses Rivieres à la vûe d'une Armée Françoisë, qui auroit pû être aussi nombreuse & même supérieure à la sienne, si on avoit jugé à propos de dégarnir les Places du Milanez & du Mantouïan : la facilité avec laquelle ce Prince fit une si longue & pénible marche, fit juger que Mr. le Duc d'Orleans, qui le suivoit (le Pô entre deux) ne manqueroit pas de donner Bataille aux Impériaux, lors que les deux Armées seroient arrivées en Piémont, les Soldats de l'Armée que commandoit Mr. le Duc de la Feuillade devant Turin, s'attendant qu'on les feroit sortir des Lignes, pour renforcer celle de Mr. le Duc d'Orleans, se flattoient déjà d'une victoire, qui leur paroïssoit infaillible.

Relation de la Bataille & de la levée du Siege de Turin.

Mr. le Duc d'Orleans étoit effectivement d'avis de joindre les deux Armées, & de marcher à la rencontre de Mr. le Duc de Savoye; mais dans un Conseil de guerre (où l'on pretend que les sentimens de Mr. le Maréchal de Marsin prévalurent) on resolut de faire entrer toute l'Armée d'observation dans les Lignes du Camp de Turin, & d'y attendre de pied ferme Mr. le Duc de Savoye. Peut être que si ce Maréchal étoit encore en vie, il auroit des

raisons à alleguer pour se disculper ; mais soit que les morts soient toujourns chargez des fautes des vivans, soit enfin que son suffrage eût entraîné celui de tous les Officiers Généraux, toutes les troupes Françoises furent dispersées dans les Retranchemens des deux côtez du Pô, en deçà & au delà de la Doire, quoi que ces differens quatriers ne pussent pas se seconder les uns les autres. *Dés que les deux rinces* (dit le Comte d'Harrach dans le Discours qu'il fit à l'Empereur) *virent cette dispersion des François, ils ne douterent plus de la victoire.* C'est sans doute parce qu'on dit communément, que *Retranchemens forcez, Armée battue* ; parce que dès que la Cavalerie y peut pénétrer, elle met tout en dérouté.

Quoi qu'il en soit, le Duc de Savoye ayant joint le Prince Eugene, on donna au Comte de Santena, quatre Bataillons & dix mille hommes de Milices, qui se posta du côté de la hauteur des Capucins, sur la droite du Pô, avec ordre de jeter de la poudre dans la Place, s'il voyoit d'y pouvoir réussir ; le reste de l'Armée, au nombre d'environ trente mille hommes, passa le Pô entre Montcalier & Carignan la nuit du 4. au 5. Septembre.

Le même jour cinquième de ce mois-là, les Allemans sous le Commandement du Marquis Visconti, enleverent un Convoi d'environ 500. Mulets chargez de vivres & de munitions de guerre, qui venoit de Suze, le Marquis de Langalerie avoit coupé l'Escorte au dessus de Pianeze, & obligé Mr. de Bonel, qui la commandoit de se retirer dans le Château de Pianeze avec le Regiment de Châtillon, où il fut fait prisonnier de guerre.

Le 6. le Duc de Savoye & le Prince Eugene
passé-

des Princes &c. Novemb. 1706. 323
passèrent la Doire, occupant tout le terrain
entre cette Riviere & celle de la Srute, où ils
passèrent la nuit, ayant la Venerie devant eux.

Le 7. à la pointe du jour, ils marcherent en
ordre de bataille sur huit Colonnes, pour aller
attaquer le Retranchement que les François
avoient entre ces deux Rivieres, qui étoit le
Quartier de Mr. de Marsin, & où il n'y avoit
que 8000. hommes. Le Duc de Savoye comman-
doit le centre de l'Armée, le Prince Eugene la
gauche, & le Prince de Saxe-Gotha avec le Prin-
ce d'Anhalt-Dessau commandoient l'aîle droite.

L'action commença vers les huit heures,
& les Allemands, comme l'avouë le Prince de
Saxe-Gotha, dans la Lettre qu'il écrivit aux
Etats Généraux le 8. Septembre, furent repouf-
sez diverses fois avec une perte considérable.
Mr. le Duc d'Orleans s'étant rendu dans l'en-
droit attaqué, y signala si fort sa valeur, que S.
A. R. reçut une blessure au bras gauche qui lui
décrouvroit l'os, une autre dans le côté au dé-
faut de sa cuirasse, & trois coups dans ses armes.
Le Maréchal de Marsin y fut de même blessé si
dangereusement, qu'il en mourut le lendemain.

Après une résistance d'environ trois heures,
le Retranchement ayant été forcé dans le tems
qu'on pensoit Mr. le Duc d'Orleans, la Ca-
valerie Allemande qui pénétra par les inter-
vales de leurs Bataillons, mit dans un tel de-
fordre les François, qu'ils ne songerent plus
qu'à se sauver, & dans ce même tems le car-
nage cessa; car les victorieux ne s'occupèrent
qu'à piller le Camp, ou à faire des prisonniers.
Ils prirent tous les bagages des Officiers qui
avoient leur quartier dans le retranchement
forcé, les chevaux de quelques Escadrons de
Dragons, à qui on avoit fait mettre pied à ter-

re, de même que l'Artillerie, les vivres & les munitions qui furent abandonnés.

Les François battus se diviserent en deux Corps: l'un passa la Sture & se sauva vers Chivas, où étoient les gros équipages de l'Armée venuë de Lombardie, qui dès la même nuit reprirent la route du Milanez; Mr. le Duc d'Orleans ayant passé la Doire avec le reste des troupes du Retranchement forcé, ordonna à celles qui étoient devant la Ciradelle de décamper & de le suivre vers Pignerol; cet ordre s'exécuta avec tant de confusion, que si les Allemands en avoient sçu profiter, ils auroient fait un burin considérable, & ruiné entièrement cette Armée; mais ils ne profiterent dans ce quartier là, que de la grosse Artillerie, des Munitions, qu'il n'étoit pas possible d'emmener, & de quelques Tentés que les Soldats négligerent ou n'eurent pas le tems de plier. Dès qu'on fut hors des Lignes, Mr. de St. Fremont, qui commandoit l'arrière-garde, donna de si bons ordres, que la confusion cessa, & il ne perdit que les malades, les blesez & les traîneurs, qui ne pouvant pas suivre, furent faits prisonniers de guerre.

De pareils ordres ayans été donnés à l'autre partie de l'Armée, qui occupoit les hauteurs des Capucins sur la droite du Pô, le Comte d'Albergotti & le Sieur Darrènes, firent prendre les devans aux bagages & aux malades, avec quelques pièces d'Artillerie; ils ne quitterent le Camp que quelques heures après, & firent leur retraite en si bon ordre, qu'ils ne perdirent pas un seul homme, les Milices qui les observoient ayant mieux aimé le pillage de ce qui pouvoit être resté dans le Camp, que d'harceler cette marche.

des Princes &c. Novemb. 1706. 325

A l'égard du Duc de Savoye & du Prince Eugene, ils entrerent le même jour dans Turin, & donnerent de grandes loüanges au Comte de Thaur, & aux autres principaux Officiers qui avoient fait une si longue & vigoureuse défense; cette journée se termina par des feux de joye & de magnifiques rejouïssances qu'on fit dans tous les quartiers de la Ville, où le lendemain qui étoit la fête de la Nativité de Nôtre Dame, on chanta le *Te Deum* dans toutes les Eglises.

Par les Relations les moins suspectes de partialité, on trouve que les Allemands ou les Piemontois eurent environ six mille hommes tuez ou blessés dans cette action; les François de l'aveu même des Généraux Allemands, eurent 1500. hommes tuez dans les retranchemens, environ 2500. blessés, dont la plupart furent faits prisonniers, de même qu'une partie des malades du Camp de l'attaque de la Citadelle; quelques pelotons des troupes qui étoient postées dans les Cassines entre la Doire & la Sture, qu'on n'eut pas le tems de retirer, augmentèrent le nombre des prisonniers; de manière qu'il y en avoit en tout environ 4000. A l'égard des principaux Officiers, nous n'en avons vû aucune liste fidele; Mr. le Prince de Saxe Gotha se contente de mander aux Etats Généraux, que les troupes du Duc son frere, qui sont à la solde d'Hollande, ont beaucoup souffert & perdu plusieurs braves Officiers: Le Prince d'Anhalt Desslaur écrit sur le même ton au Roi de Prusse. Il nomme pourtant quelques uns des Officiers tuez ou blessés, s'excusant de n'en pas pouvoir envoyer une liste plus exacte: parmi les principaux en met au nombre des morts un Prince de Beveren,

veren de la Maison de Wolfenbutel, le Major van Bar; & parmi les bleffez à mort, les Majors Généraux van Stille & van Hagen, de même que Mrs. Mondesse, Winterfelt, Grawn, van Sander, Hoffman, le Général Baron de Ried, le Général Kriechbaum, & quelques autres, qui sont tous des troupes de Brandebourg: Mr. le Baron van Bette Commissaire Hollandois, y fut aussi bleffé dangereusement.

On aperçoit aisément que les Généraux Allemands se sont plus appliquez à marquer la perte des François que la leur propre; aussi trouve-t'on dans leurs listes, en gros caractères, Mr. le Duc d'Orléans, Mr. de Maffin, le Marquis de Murcé Lieutenant Général, bleffé & fait prisonnier; ils mettent aussi au nombre des prisonniers le Marquis de Bonneval Brigadier, Mr. de Ville Maréchal de Camp, & Mr. de la Bretonniere avec cinq Colonels: les lettres de l'Armée de France & les avis de Paris, n'ont fait aucun détail de leur perte, non plus que les Allemands de la leur: on s'est contenté d'avoir en gros, qu'ils avoient eu 1500 hommes tués dans cette action, & que le nombre des Officiers tant Supérieurs que Subalternes tués, bleffés, ou faits prisonniers, étoit d'environ deux cens.

Voilà toute la vérité que nous avons pu découvrir parmi les tenebres qui ont accompagné les Relations différentes & opposées que les deux partis en ont donné dans des lettres particulières: on sçait qu'ordinairement chaque partie ses pertes & grossit celles de son ennemi; mais il est difficile que tôt ou tard la vérité ne perce les nuages dont on veut l'obscurcir: tout ce que nous pouvons ajouter aujourd'hui, c'est que nous ne négligerons ja-
mais

mais rien pour la mettre en évidence, persuadez qu'aucune personne raisonnable ne sçauroit s'en plaindre, & nous donnerons place dans nos écrits à tous les mémoires qui nous seront adressez de quelque part qu'ils viennent, pourvû que nous puissions apercevoir, qu'ils n'ont pour fondement qu'une verité constante & exempte de passion & de partialité.

II. Il est difficile que dans ces sortes de déroutes, quelques soldats inquiets, aimans le changement, n'en profiterent pas pour déserter; mais il est assez rare que les Officiers d'honneur, ayent le cœur aussi mal placé pour faire de pareilles actions: cependant le Sr. Paul Diack, Colonel du Regiment d'Huffards de l'Empereur, qui ayans été fait prisonnier les années dernieres en Italie, & la Cour Imperiale ne s'étant pas empressé de l'échanger: ce Colonel, dis-je, proposa d'entrer au service de France, & de faire un Regiment d'Huffards de déser-teurs Allemands; sa proposition fut acceptée par la Cour de France, & pour l'engager à servir avec plus d'honneur, le Roi lui donna une pension de 6000. livres.

*Mauvaise
action de
Paul Diack
Colonel des
Huffards.*

Lors de la retraite des François, ce Paul Diack proposa aux Généraux d'aller à la tête de 70 Huffards, avertir le Gouverneur de Casal, de ce qui venoit d'arriver devant Turin, afin qu'il prît ses mesures, & en informât Mr. le Prince de Vaudemont. Il partit en effet, mais ce fut pour aller joindre Mr. de Savoye & le Prince Eugene à Turin: Et afin de mieux signaler sa perfidie, il offrit à ces deux Princes de les mettre en possession de Casal par stratageme: on lui donna

na quelque centaine de Chevaux & deux Compagnies de Grenadiers en croupe, qui portant tous la cocarde blanche se presentent devant Casal comme troupes de France. Le Sr. Diack qui étoit connu des Officiers de la Garnison, dit à celui qui commandoit à la porte, qu'il venoit par ordre de Mr. le Duc d'Orleans, pour renforcer la Garnison, & porter des lettres de S. A. R. au Gouverneur: sur la foi de ce recit on le laissa entrer avec son monde avant que le Gouverneur en fût averti, parce qu'on vit venir au petit galop un Escadron qu'il avoit laissé derrière, & qu'il dit être ennemis qui le poursuivoient: mais dès qu'il fut entré, il se saisit de la Porte, par laquelle il introduisit son monde dans la Place. La Garnison se trouvant surprise, se retira dans le Château.

Je croi que la lâche action de Paul Diack ne peut être approuvée que par ceux qui seroient capables d'en faire de pareilles, s'ils en trouvoient l'occasion. Il ne jouit pas longtemps des fruits de sa perfidie, car les Bourgeois ayant pris les armes, secondés par la Garnison du Château, chasserent les Allemans de la Place, & en tuerent plusieurs.

III. Mr. le Duc de Savoye voulant profiter de l'éloignement de l'Armée de France, & de la consternation que sa victoire (la première qu'il a remportée sur les François) avoit causé parmi les Soldats, résolut de reprendre sur eux, quelques-unes des Places qu'on lui avoit enlevées les Campagnes dernières: il commença par le siege de Chivas, qu'il prit après trois jours de siege, & envoya le Marquis de S. Remi dans la Vallée d'Aouste, pour se saisir du Château de Bar,
&

des Princes &c. Novemb. 1706. 329

& des autres Postes de cette Gorge, afin d'empêcher les François d'entrer par là en Piémont: Le Prince Eugene prit la route du Milancz, & se faisoit même de quelques Places ouvertes ou abandonnées: Mais comme le tems limité pour l'impression de ce Journal, ne nous permet pas d'attendre les avis du succès de cette marche, nous renvoyons au mois prochain, ou à la fin de celui-ci, le recit des progrès qu'auront fait ces deux Princes, afin de pouvoir en parler avec plus de certitude.

IV. A ce que nous dîmes le mois dernier * de la Bataille de Castiglione, nous *Suite de la Bataille de Castiglione* ajouterons seulement, que la victoire fut *complete* pour les François, qui prirent le *bagage*, l'Artillerie, 53. Drapeaux ou Estandards, & quantité de prisonniers aux troupes de Hesse. La déroute fut si grande parmi les Allemands, que le Prince de Hesse-Cassel, que son Cheval jeta par terre dans la fuite, fut abandonné de presque tout son monde, & même de son fils, qui n'arriverent l'un & l'autre au Pont St. Michel, par différentes routes, que deux jours après la Bataille, n'ayant pu rassembler depuis ce tems-là que 3400. hommes des débris de son Armée. Si l'on doit ajouter foi aux lettres de Venise, de Veronne & à quelques avis de Suisse, les Allemans eurent dans cette Journée 7600. hommes, tuez, blesez, prisonniers, ou deserteurs; ce qu'il y a de certain, c'est que Mr. de Medavi fit plus de 4000. prisonniers, en y comprenant la Garnison qu'ils avoient laissé à Castiglione, qui se rendit à discretion; une preuve de leur entiere défai-
te,

* Voyez Octobre page 299.

te, c'est qu'ils abandonnerent Goïto & les autres Postes qu'ils occupoient sur le Minicio, dont les Garnisons se retirèrent au delà de l'Addige. Depuis ce tems-là, le débris de cette Armée a pris la route du Pô pour aller joindre le Prince Eugene dans le Milanez.

Fragment
de la lettre
du Duc de
Savoie aux
Etats Géné-
raux.

V. On peut juger du contretems que cette bataille doit causer aux affaires des Alliez en Italie, parce que Mr. le Duc de Savoie écrivit aux Etats Généraux des Provinces Unies, le 8. Septembre, qui étoit la veille de la défaite des Hessois. *Nos intérêts & ceux de la cause commune, dit ce Prince exigent que le Corps des Hessois, qui est en Italie, y reste cet Hiver, moyennant quoi on pourroit être sûr d'y terminer promptement la guerre, selon les grandes vûes de V. H. P. Quoi que les motifs en soient trop puissants, pour ne point esperer que vous n'y donniez les mains de vôtre côté avec empressement, nous ne saurions nous empêcher d'en prier très instamment V. H. P. nous remettant au surplus à ce que le Marquis du Bourg vous représentera plus amplement de nôtre part sur ce sujet.* En effet si cet échec n'étoit pas arrivé aux Allemaus, le Prince Eugene auroit laissé un plus grand nombre de troupes en Piémont, & n'auroit ramené que quelques mille hommes dans le Milanez, pour joindre au Corps des Hessois, & à celui des Imperiaux, qu'il avoit laissé en Lombardie, sous le Commandement du Major Général Wetzel: mais l'un & l'autre ayant été battus à Castiglione, le Prince Eugene s'est vû obligé de s'avancer vers le Milanez avec la plus grande partie de ses troupes, & d'en laisser beaucoup moins au Duc de Savoie.

des Princes &c. Novemb. 1706. 331

VI. On vient d'apprendre que le Prince Eugene, ayant fait aprocher son Armée de Milan, cette grande Ville, qui n'est point fortifiée, ouvrit ses portes aux Allemans le 25. du mois de Septembre: Mais que le Marquis de la Florida, Gouverneur du Château, avoit rejetté les propositions que le Prince Eugene lui fit faire de se soumettre à la Maison d'Autriche. Deux jours auparavant le Prince de Vaudemont, la Princesse son Epouse & toute sa Cour, se retirerent à Picighitone sur l'Adda, où l'on assembloit ses troupes & celles de Mr. de Medavi, pour couvrir le Cremonois & le Mantouan. Nous verrons le mois prochain si les suites de cette revolution auront d'aussi funestes effets pour les deux Couronnes, que celle des Pais bas, ou si ce ne sera qu'un feu de paille, comme l'a été l'irruption des Portugais en Castille.

VII. Par les lettres de Turin, par celles de Hollande, & même de l'aveu du Ministre de Savoye à la Haye, Son Altesse Royale laissa dans sa Ville Capitale, dans la Citadelle ou dans le Fort des Capucins & autres ouvrages fortifiez, lors que la Place fut affiegée, onze mille cinq cens hommes de troupes réglées pour les défendre: Après la levée du siege, ce Prince en fit la revûe le 10. Septembre, & on ne trouva que 3122. hommes en état de porter les armes, tout le reste ayant été tué, blessé ou deserté: Les François ont perdu à proportion du monde devant la Place, & l'on prétend que ce siege, ou la bataille qui le fit lever, a fait peñir ou mis hors de combat de part ou d'autre plus de 18000. hommes, sans y com-

Le Prince Eugene entre dans Milan.

Retraite du Prince de Vaudemont.

Troupes peries dans Turin & devant la Place.

prendre les prisonniers ni les deserteurs ; Hélas ! que les fruits de la guerre sont amers.

*Tout languit dans les allarmes ,
Le Pere fondant en larmes ,
Cherche son fils au Cerceuil ,
Le fils regrette son Pere ;
Le frere pleure son frere ,
Toute l'Europe est en deuil.*

Les Duchesses de Savoye de retour à Turin.

VIII. Les deux Duchesses & les deux jeunes Princes de Savoye, qui s'étoient réfugiés à Genes, pour y attendre le sort de Turin, sont revenus dans leurs Etats après la levée du siege. Le Comte de Verù leur porta la premiere nouvelle de cet événement, & le Marquis de Cortanlie, fut les prendre peu de jours après par ordre de Mr. le Duc de Savoye, pour les ramener à Turin. Leur retour produisit de nouveaux sujets de joye dans Turin, le peuple regardoit ces Princesses & les deux jeunes Princes, comme si ç'avoit été ces Justes que Dieu demandoit à Loth pour sauver Sodome; chacun y faisoit des vœux pour la paix de l'Etat & le repos de L. A. R. & il sembloit qu'on entendoit de toutes parts cette priere adressée à Dieu :

*De tant d'illustres victimes,
Grand Dieu serez-vous content ?
Ou pour expier nos crimes,
Vous faut-il encore du sang ?
A l'instance d'un saint homme,
Du plus rude châtement,
Vous auriez sauvé Sodome,
Pour dix Justes seulement,*

Soyez

*Soyez nous donc favorable,
Et pardonnez au coupable,
En faveur des Innocens.*

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **O**N est enfin revenu de la crainte que l'on avoit d'une rupture avec les Turcs, depuis que Mr. Quarient, Ambassadeur de l'Empereur à la Porte, a écrit qu'ayant eu audience du Grand Seigneur, pour lui notifier l'avènement de l'Empereur Joseph sur le Trône de ses Ancêtres, sa Hauteesse l'avoit fait assurer, qu'Éle étoit résoluë d'observer la Treve de Carlowitz.

Mr. Quarient Ambassadeur à la Porte.

II. Le Comte François de Trautmanstorf, qui passa pour mort au mois de Mai dernier, parce qu'on le confondit avec le Lieutenant Général de même nom, (qui en ce tems là termina sa carrière,) ce Comte, dis-je, qui est Conseiller d'Etat, & Chambellan de l'Empereur, partit de Vienne le mois dernier pour retourner en Suisse en qualité d'Ambassadeur de Sa M. I. étant aussi chargé des interêts de l'Archiduc son frere. Ce Ministre a ordre de mettre dans un grand jour, aux yeux du Corps Helvetique, les avantages que les Armes des Alliez ont remporté cette Campagne. & de menacer vivement les Suisses de la part de Sa M. I. & du Roi Charles, s'ils ne renoncent pas aux engagemens que les Cantons Catholiques ont pris en faveur du Roi Philippe: de ma-

Mr. de Trautmanstorf Ambassadeur en Suisse.

niere qu'on prévoit déjà, que l'arrivée de ce Ministre produira quelque broüillerie parmi les Cantons.

*Général
Thaungra-
sifié.*

III. L'Empereur voulant donner des marques de sa satisfaction au Général Thaun, qui a défendu Turin, jusqu'à la levée du siège, l'a gratifié d'une pension de 4000. florins.

*Mouve-
mens de
l'Armée en
Hongrie.*

IV. Il ne s'est rien passé de considerable en Hongrie depuis le mois dernier: le Général Comte Gui de Staremberg a fait seulement quelques mouvemens pour la jonction de son Armée avec celle que le Comte Rabutin ramene de Transilvanie, & s'est emparé en passant du Fort de Gusta sur la gauche du Wag, à deux lieues de Nchusel. La Garnison composée pour la plupart de deserteurs Allemans, fut passée au fil de l'épée, & les Imperiaux y eurent près de 800. hommes tuez ou blessez.

*Le Prince
de Bade de
retour des
eaux.*

V. Le Prince Louis de Bade, qui avoit été aux eaux pour recouvrer sa santé, y rencontra presque un remede à tous ses maux; car elles mirent sa vie en très-grand danger; ayant abandonné cette boisson minerale, qui produit toujours de très-mauvais effets, lorsque les Etez sont humides ou trop secs, par les raisons que la Medecine n'ignore pas; ce Prince (dis je) se rendit à Mayence, où sa santé s'étant un peu rétablie, il s'est fait porter à Rastadt. Il est convenu avec Mr. le Maréchal de Villars de faire l'échange des prisonniers François & Allemans, tant de ceux qui ont été pris cette Campagne, que de ceux qui restent des précédentes. Les Commissaires de part & d'autre sont assemblez à Offembourg.

VI. Il est étonnant que le Christianisme n'ait pas encore inspiré aux Souverains qui en font profession, des moyens convenables, pour traiter les prisonniers de guerre avec plus d'humanité: la considération des services passés, & l'esperance de ceux qu'ils peuvent rendre à l'avenir, devroient les garantir d'un traitement, qui souvent differe peu de celui que souffrent les bêtes brutes; cette dureté abat quelquefois le cœur du Soldat, & fait que l'Officier renonce à la gloire du service. Tous les Etats Souverains auroient également intérêt de faire un règlement là dessus qui fût solide, général & perpetuel; car si les uns font aujourd'hui des prisonniers sur leurs ennemis, ceux ci en prennent demain d'autres sur eux. Ne pourroit-on pas convenir, que lors qu'une troupe a été faite prisonniere de guerre, on la renvoyât avec un Trompette au Général ou au plus prochain Gouverneur d'une Place ennemie, lequel en feroit un receipt au nom de son Prince, portant promesse de rendre au plus tard dans les trois mois un pareil nombre d'Officiers & de Soldats, ou la rançon qui aura été réglée en argent, & jusqu'à ce tems-là les prisonniers relâchez ne pourroient pas porter les armes contre le Prince qui leur auroit donné la liberté? Il y auroit assurément des mesures à prendre là dessus, qui seroient également avantageuses aux Sujets de toutes les Puissances, & répondroient parfaitement au titre des Princes Chrétiens, à l'autorité desquels l'Europe est aujourd'hui soumise. Si un pareil règlement étoit une fois établi, il s'observeroit par tout de bonne foi, & deviendrait

*Prisonniers
de guerre
traitez trop
inhumaine;
mens.*

une des principales Loix de la guerre, qui n'auroit pas moins de force dans l'art Militaire, que le droit des gens en a dans la politique.

*Seconde
élection de
l'Evêque de
Munster.*

VII. Nous parlâmes le mois dernier, * d'une élection de l'Evêché de Munster, faite le trente du mois d'Août, en faveur de l'Evêque de Paterborn; nous en annoncerons une autre aujourd'hui, qui fut faite le 30. Septembre en faveur de Monsieur le Prince Charles de Lorraine Evêque d'Osabrugh, & pour laquelle on a fait de grandes & magnifiques réjouissances dans la Lorraine & dans le Barois, où pendant trois jours, les Boutiques fermées, on a fait des feux de joye: Mr. le Duc de Lorraine a fait annoncer cette Election à la Cour de France & ailleurs, & S. A. R. dépêcha le Marquis de Lunati pour en aller complimenter de sa part Mr. d'Osabrugh son frere. Comme cette double Election fera sans doute du bruit avant que les deux Concurrans soient d'accord; il est à propos de dire quelque chose des formalitez qui s'y sont observées.

Après la mort du dernier Evêque de Munster, on vit paroître sur les rangs plusieurs prétendans à cet Evêché; mais ceux dont le crédit étouffa les brigues des autres, furent Mr. le Prince Charles de Lorraine, déjà Evêque d'Osabrugh & d'Olmutz, frere de S. A. R. Mr. le Duc de Lorraine, & cousin germain de l'Empereur d'aujourd'hui. Il eut pour Concurrant Mr. de Metternich Evêque de Paterborn, Créature des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui

* Voyez Octobre page 257.

qui l'ayant autrefois élevé à cet Evêché, voulurent aussi le mettre sur le Trône de Munster, par l'interêt qu'ils ont, que ce Poste soit toujours rempli par un homme qui leur soit dévoué & dépendant.

Sans toucher au mérite de Mr. de Paterborn, qui est d'une Illustre Famille du Duché de Luxembourg, il me permettra de dire, qu'il ne pouvoit pas mettre en parallèle sa naissance & ses richesses, avec celles de la Maison de Mr. d'Osnabrugh; mais la protection de la République d'Hollande, & la profusion d'argent qu'elle fema en sa faveur, inspira à plusieurs Capitulaires des lumieres que les Prophanes nomment *du Saint Esprit*.

L'Élection fut fixée au 30. du mois d'Août, mais comme plusieurs Chanoines, qui étoient absens, & qui, peut-être, n'avoient encore pris aucun engagement, & n'avoient par conséquent pas pû profiter de la messe que faisoient leurs Confreres; i's écrivirent au Doyen du Chapitre de Munster, les raisons sensibles qui leur faisoient demander une prolongation de ce terme, afin de pouvoir se trouver à l'Élection, qui d'elle-même seroit nulle, si on ne leur donnoit pas un tems suffisant pour s'y rendre. Ce Doyen écrivit au Pape pour le supplier de lui accorder un Bref de prolongation, & Sa Sainteté ayant égard à cette remontrance, en donna un qui fixoit l'Élection au 30. du mois de Septembre.

Ce Bref étant publié, les Hollendois (qu'on sçait être peu soumis aux Decrets de la Cour de Rome) insinuerent à la plupart des Chanoines de Munster, que

ce Bref rejailloit contre leurs Loix, leurs Privileges & leurs Statuts; de maniere que sans y avoir égard, le Chapitre s'assembla le 30. du mois d'Août, les Chanoines se divisèrent en deux partis; celui de l'Evêque de Paterborn proceda à l'Élection, & nomma ce Prelat pour leur Evêque: ceux de Mr. d'Osnabrugh s'opposèrent à cette Élection, protesterent de nullité, & déclarerent qu'ils s'assembleroient le 30. Septembre pour en faire une plus Canonique.

Ce jour-là le Doyen convoqua le Chapitre aux formes ordinaires, tous les Chanoines s'y rendirent: ceux du parti de Mr. de Paterborn soutinrent d'abord que l'Élection qu'ils firent le 30. Août, étoit Canonique, & protesterent contre la nouvelle que les autres Chanoines proposoient de faire. Ceux-ci persistant d'en faire une conforme aux Statuts du Chapitre & du Bref du Pape, élurent Mr. l'Evêque d'Osnabrugh: les autres s'en separerent, & nommerent, ou, tant que de besoin, confirmerent celle qu'ils avoient déjà faite. Les uns & les autres proclamerent leur Elû dans la Cathedrale, & chanterent le *Te Deum* pour l'Élection qu'ils venoient de faire: il y eut plusieurs protestations & sommations reciproques, qui jusques à present n'ont abouti qu'à des chicanes, lesquelles vrai semblablement seront décidées à Rome.

Il est vrai que les Capitulaires du parti de Mr. de Paterborn, sont au nombre de dix-neuf (d'autres ont dit de 21.) & que ceux de Mr. l'Evêque d'Osnabrugh ne sont que de quinze, à la tête desquels est le Doyen; mais il est vrai aussi que le parti le moins nom-

nombreux, est composé des plus accredités du Chapitre, & que suivant toutes les apparences, le Pape n'aura pas plus d'égard à la recommandation des Hollandois que ceux ci en ont pour les Decrets de la Cour de Rome. Cependant le Doyen conserve l'administration des affaires de cet Etat, en attendant la décision de la contestation, & quoi que les Hollandois paroissent vouloir soutenir la premiere Election, pourvû que certaines considerations n'aportent aucun relâchement du côté de la Cour Imperiale, qui jusques ici a appuyé l'Evêque d'Osna-brugh, on croit que les uns & les autres y réfléchiront plus d'une fois, avant que de se broüiller pour si peu de chose. Cela dépendra en partie de l'habilité des Ministres qui seront employez à pacifier ce différent, lesquels seront peut-être plus heureux que ceux qui en ont commencé la négociation. Le Cardinal de Saxe Zeith eut sur la fin du mois dernier une entrevûe avec Mr. l'Evêque d'Osna-brugh, qui s'étoit rendu à Leipstadt, après laquelle cette Eminence fut trouver Mr. de Paternborn dans la Ville de sa résidence. On juge aisément, que ces Conférences ont en vûe un accommodement.

VII. L'irruption que les Suedois firent dans la Saxe au mois de Septembre, dont nous fîmes mention le mois dernier, * a fort intrigué tous les Princes de l'Empire: même les Puissances de l'Europe les moins intéressées à cette revolution, n'ont pas laissé d'y donner quelque attention: nous en parlerons plus amplement dans l'Article sui-

*Resolutions
de la Diète
de Ratisbon-
ne sur l'ir-
ruption de
Saxe.*

Vant,

* Voyez Octobre page 307.

vant, & nous nous contenterons dans celui-ci de remarquer, que l'Envoyé du Roi Auguste à la Diette de Ratisbonne, ayant sollicité du secours pour son Maître en vertu du Decret de garantie, qui fut stipulé pour tous les Princes de l'Empire en 1704. on avoit tenu plusieurs délibérations à ce sujet, sans y avoir rien décidé. Plusieurs Deputez representent que cette garantie ne regardoit que la guerre contre la France & l'Espagne; que cette guerre n'avoit aucun rapport à celle que le Roi Auguste avoit déclarée volontairement, & sans nécessité au Roi de Suede, qui comme lui, étant Prince de l'Empire, pourroit aussi demander du secours à la Diette contre son agresseur; & que par toutes ces raisons, & les autres qu'ils alleguerent, on ne jugeoit pas à propos de prendre parti dans cette querelle, mais qu'il falloit seulement prendre la voye de remontrance pour terminer par un accommodement, s'il étoit possible, la guerre des deux Monarques ennemis.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de considérable en Pologne, en SAXE, & Pays du Nord depuis le mois dernier.

La paix est nécessaire en Pologne.

QUoi que l'éloignement d'une partie des troupes de Suede sembleroit devoir donner quelque relâche à la Pologne, on ne s'est pas encore aperçu que sa condition soit devenuë beaucoup meilleure; il n'y a effectivement qu'une solide paix qui puisse faire cesser ses allarques, & quand même

même cette fille du Ciel, seroit de nouveau adoptée dans ce malheureux Royaume, il lui faudra presque des siècles entiers, pour effacer les cicatrices que la funeste guerre étrangere & intestine, y ont gravées depuis quelques années.

II. Le Roi Auguste n'a pas jugé à propos de suivre le Roi de Suede en Saxe, dans la vûë apparemment, d'épargner ses Etats hereditaires, qui auroient été foulés par deux Armées ennemies; & comme ce Prince prévoit, que les contributions exorbitantes que les Suedois exigent de ses sujets, ne leur permettra pas de lui donner de grands secours, pour soutenir la guerre de Pologne, il ne menage plus les Polonois, qu'il veut contraindre de lui fournir les fonds qu'il tiroit d'ailleurs. Les Cosaques & les Moscovites, troupes plus propres à ravager les Provinces, qu'à défendre les peuples qui les habitent, continuent aussi à exiger des sommes immenses des Polonois, prétendant que c'est leur faire grace de leur laisser la vie, en leur ôtant les moyens de la soutenir.

III. La Diète du Palatinat de Cracovie, s'assembla le 13. du mois de Septembre à Profzowice sur la Vistule; sa principale application, fut d'envoyer des Députez au Palatin de Kiovie, au Prince Lubomirski, & aux autres Generaux des Armées des deux partis, de même qu'au Commandant du Château de Cracovie, pour les prier également de ne plus exiger de Contributions ni de Corvées forcées dans les dépendances du Palatinat, & pour leur donner avis en même-tems, que la Diète avoit resolu de met-

*Le Roi Auguste de-
mande aux
Polonois, les
fonds qu'il
tiroit de
Saxe.*

*Resolutions
de la Diète
de Cracovie.*

tre sur pied deux mille hommes, & de faire monter à cheval toute sa Noblesse, pour s'opposer également aux violences qu'on voudroit continuer d'exercer dans leur Palatinat, soit de la part du Roi Auguste, soit de celle des Rois de Suede & Stanislas & de leurs Adherans: si cette resolution est soutenüe avec la vigueur qu'exige le malheureux état de la Pologne, il n'y a pas de doute qu'elle ne procure du soulagement aux peuples, & que cet exemple ne soit suivi par les autres Palatinats.

Ce Palatinat affligé de la Peste.

Celui ci paroît le plus maltraité, car outre les fureurs de la guerre, il est encore affligé de la peste, qui a déjà fait beaucoup des ravages, & obligé le Commandant de la Place, (qui continuë à faire fortifier le Château,) de faire murer & terrasser toutes les portes de la Ville, à la reserve de trois, soit pour être mieux en état de se garantir de surprise, soit afin de moins fatiguer sa Garnison, qui se trouve fort affoiblie par la mort & par les maladies.

Prodigieux armement des Suedois.

V. Il faut que le Roi de Suede ait quelque grande vüe; car quoi qu'il soit beaucoup supérieur à son ennemi, qu'il ait fort affoibli son parti en Pologne, & presque anéanti dans l'Électorat de Saxe, il n'a pas laissé de donner des ordres pour lever en Suede des troupes au delà de ce dont il a besoin pour réduire le Roi Auguste dans la necessité de souscrire à une paix, qui seroit plus avantageuse aux peuples que glorieuse au Prince; les avis de Stockholm assurent que Sa Majesté Suedoise y faisoit lever le dixième homme en état de porter les armes, & ces efforts extraordinaires ont fourni

des Princes &c. Novembre 1706. 343
fourni matière aux Politiques, de raisonner sur les projets de ce jeune & Beliqueux Monarque. Les uns ont crû que c'étoit pour tenir en consideration les Princes de l'Empire, & sur tout ceux qui sont voisins de l'Electorat de Saxe, pour les empêcher de n'épouser pas les interêts du Roi Auguste au préjudice des siens.

D'autres prétendent, que Sa Majesté Suedoise, n'a pas fait une démarche aussi hardie, que celle qu'il vient d'entreprendre, en entrant à main armée dans un Electorat de l'Empire, sans y avoir été invité par quelques Princes d'Allemagne. On veut que le Roi de Suede, indigné des mauvais traitemens qu'on a faits à la Maison de Baviere, veut s'en rendre le Libérateur & prétend de le faire rétablir dans ses Etats, mais que pour faire approuver les remontrances qu'il veut faire à ce sujet à la Cour Imperiale & à la Diète de l'Empire, il veut se mettre en état d'être écouté favorablement, & de ne pas craindre de pareilles menaces à celles qui furent faites l'année dernière à quelques petits Souverains d'Allemagne qui avoient voulu représenter l'irregularité, & le peu de justice qu'on avoit observé en dépouillant M. de Baviere de ses Etats, en exilant Madame l'Electrice, & en enlevant les Princes leurs enfans.

Si véritablement les vûes du Roi de Suede sont telles, & qu'il vint à y réussir, on ne pourroit pas lui refuser le glorieux titre de Libérateur & Protecteur des Princes de l'Empire: Tout le monde convient qu'il est assez hardi pour une pareille entreprise, & peut-être assez heureux pour l'exécuter: Je suis même persuadé que
l'Em-

l'Empereur & tous les Zelateurs de la Maison d'Autriche, lui donneroient une approbation secrete, & ne pourroient pas s'empêcher d'admirer & louer en même tems, un si genereux dessein.

*Progres du
Roi de Suede
en Saxe.*

VI. Ne nous attachons pas plus long-tems à raisonner sur l'avenir, à l'égard des projets de ce Prince, qui nous fourni une matiere assez abondante, pour parler de ce qu'il a déjà exécuté : nous anonçâmes le mois dernier, * son entrée en Saxe, voyons presentement, ce qu'elle y a produit.

L'arrivée de ce Prince en Saxe y jetta d'abord une consternation si generale, que pour éviter la desertion des peuples, on fut obligé de faire publier des défenses au nom du Roi Auguste pour empêcher cette fuite, & des ordres aux Magistrats de Leiplich, & des autres Places de l'Electorat peu fortifiées de ne pas s'opposer aux volontez du Roi de Suede; mais de convenir avec lui des contributions, pour garantir le païs de la desolation dont il étoit menacé; les assurant en même-tems qu'il prenoit des mesures, pour délivrer bien-tôt ses peuples de cette dure oppression. Le Roi de Suede de son côté, fit distribuer des copies d'une Declaration qu'il rendit le 5. Septembre 1706. dont voici la teneur.

*Declara-
tion du Roi
de Suede en
forme de
Manifeste.*

NOUS CHARLES, par la grace de Dieu Roi des Suedois, des Gots, des Vandales. Faisons sçavoir à tous ceux qu'il appartiendra, que nous avons projectté d'entrer en Saxe à la tête de nos Armées, pour tâcher d'étouffer entierement la guerre injuste que ce Païs nous a suscitée, & quoi que nous eus-

sions

* Voyez Octobre 706. page 307.

sons raison de le traiter de la même manière que son Electeur en a agi au commencement de cette guerre, à l'égard de nos Provinces & de nos Frontieres; néanmoins nous voulons en faveur des Peuples, oublier nôtre juste ressentiment; c'est pourquoi nous faisons sçavoir aux Etats & aux Habitans de l'Electorat de Saxe, de quelque qualité qu'ils soient, que chacun d'eux ait à rester dans sa maison d'habitation, sans en transporter ailleurs ses effets: moyennant quoi, & en contribuant volontairement & sans opposition à l'entretien & subsistance de nos troupes, nous les prenons sous nôtre sauvegarde & protection Royale; qui les fera jouir paisiblement & en seureté de tout ce qui leur appartient, les assurant que nos Officiers ni aucun de nos Soldats ne leur fera aucun dommage, violence, ou insulte, conformément aux ordres que nous leur avons donné. **VOULONS** au contraire, qu'on traite en ennemis & suivant les dernières rigueurs permises par la guerre, tous ceux qui se mettront en défense, qui abandonneront leurs maisons & habitations, qui emporteront ailleurs leurs effets ou les cachent: Qu'on traite de même ceux qui se revolteront contre l'imposition qui aura été faite par nos Commissaires, ou qui refuseront de payer leur contingent. Toutes ces sortes de gens, sont déclarez dès à présent déchûs de nôtre grace & protection, voulant que comme ennemis de nous & du repos de leur patrie, ils soient punis par le fer & le feu; & afin que ces presentes aient la force & la vigueur nécessaire, nous les avons signées de nôtre main, & fait apposer nôtre sçeau Royal. Donné en nôtre quartier General à Kummelse

le cinquième Septembre 1706. Et de nôtre
Regne le neuvième. *Signé*, CHARLES,
Et plus bas, C. PYPER.

Le General Schulembourg fait évacuer Leipzig où les Suedois sont reçus.

VII. Les ordres du Roi Auguste furent exécutés à l'égard de Leipzig & de plusieurs autres Places de cet Electorat ; les troupes Saxonnnes les ayant évacuées pour faire place aux Suedois ; Il est vrai qu'à l'égard de Leipzig, le Commandant du Château de Pleyssembourg, ne l'évacua, qu'après que les Magistrats de cette florissante Ville, lui eurent fait payer 25. mille écus, pour garantir leurs Bourgeois du pillage dont leurs compatriotes les menaçoient ; cette somme fut partagée entre ce Commandant & le Général Schulembourg, qui lui avoit communiqué les ordres du Roi Auguste ; comme les Officiers Saxons en agirent de même dans les autres Places qu'ils abandonnerent, & que les Moscovites, & les Regimens formez des deserteurs étrangers qui servoient le Roi Auguste, commirent des concussions & des pillages dans le plat País, ce traitement anima contr'eux les Bourgeois des Villes, & les Païsans de la Campagne, dont ils éprouverent le ressentiment, comme je le remarquerai plus bas.

La Foire de Leipzig a été tranquille.

VIII. A peine la Garnison du Château de Pleyssembourg, eut abandonné ce Poste, que les Magistrats députerent au Roi de Suede pour lui demander sa protection, & des seuretez pour la Foire qui devoit s'ouvrir peu de jours après, ce leur fut accordé moyenant une contribution de cent cinquante mille écus ; Sa M. ayant mis Garnison dans le Château, & donné des sauvegardes

gardes pour tous les endroits où l'on en jugea nécessaires pour la feureté de la Foire, qui s'est tenuë assez tranquillement sans que les Suedois ayent fait aucun tort aux Marchands; car ces Troupes ont toûjours observé une discipline très reguliere, & payé fort exactement tout ce qui leur a été fourni, au moyen des contributions que les Commissaires Suedois ont déjà exigé, qui montent à plus d'un million & demi, sans celles qui devoient être réglées dans l'Assemblée des Etats de Saxe que le Roi de Suede avoit convoqué à Leipfich pour le second d'Octobre, dont on n'a pas encore apris le resultat.

Contributions payées aux Suedois.

Cette discipline n'est pas de même observée à l'égard des Châteaux & des Maisons de ceux qui au préjudice de la Declaration du Roi de Suede, se sont sauvez dans les Etats voisins; à la verité on ne les a pas brûiez; mais on y a pillé tout ce qui a pu accommoder les troupes Suedoises. Ces mêmes troupes ont saccagé les Châteaux & les Terres appartenant au Général Fleming, tant en represailles des mauvais traitemens qu'on a fait par ses ordres aux Seigneurs Polonois du parti du Roi Stanislas, que parce que ce Général est accusé d'avoir été un des principaux Auteurs de la guerre que le Roi Auguste avoit porté en Livonie.

Qui sont les personnes maltraitées en Saxe par les Suedois.

IX. Le Général Schulembourg ayant ramassé toutes les troupes de Saxe, au nombre d'environ six mille hommes, bien loin de suivre les ordres du Roi Auguste, qui portoient de ne pas s'oposet aux volontez du Roi de Suede, afin de preserver la

Conduite du Général Schulembourg condamnable.

Saxe

Saxe de la desolation qu'elle auroit à craindre si l'on venoit à irriter ce Prince dans un tems où l'on n'avoit pas des forces suffisantes pour opposer aux siennes. Le Général Schulembourg, dis-je, ne faisant pas toute l'attention qu'il devoit à de pareils ordres qui dénotoient assez les sentimens que le Roi Auguste avoit de la grandeur d'ame & de la générosité de son ennemi, voulut se mettre en état de former un Corps d'Armée pour favoriser un soulèvement dans la Saxe contre les Suedois, ayant déjà fait armer quelques Milices pour joindre à ses troupes réglées; mais le Roi de Suede informé de la marche & de ses dessein, détacha une partie de son Armée, qui le 27. Septembre ayant joint le Général Saxon dans les prairies d'Ilmenaw, ces deux Corps en vinrent aux mains.

*Il est battu
par les Suedois.*

Le Combat commença à deux heures après midi, & ne fini qu'à cinq heures; Après cette vigoureuse résistance, les Saxons ayant demandé quartier, les Suedois ne voulurent point leur en donner, & taillèrent en pièces tout ce qui n'avoit pas pû se sauver par la fuite; une partie se jeta dans des maisons pour s'y cacher, mais ayant été poursuivie, elle y fut massacrée; Les Païsans, qui, comme nous l'avons déjà dit, étoient irrités contr'eux, assoumerent quantité de ces fuyars. Il y avoit parmi cette troupe maltraitée, des Moscovites, des Bavaois & des deserteurs François, qui après la bataille d'Hocstedt, avoient pris parti dans les troupes du Roi Auguste, auxquels les Suedois ne firent aucun quartier; à l'égard des Milices, le Roi de Suede étant persuadé qu'elles

qu'elles n'avoient pris les armes que par force, se contenta de les faire desarmer & de les renvoyer chez eux, après leur avoir fait prêter serment, qu'elles ne porteroient jamais les armes contre S. M. S. Le débris des troupes Saxonnes fut poussé jusques sur les frontieres de Franconie, où ils furent demander subsistance & un libre passage, ce qui leur fut accordé; mais dans la crainte où l'on étoit, que le Roi de Suede ne les fit poursuivre plus avant, on débata que cette troupe delabrée, alloit joindre le Général Thungen, pour renforcer l'Armée Impériale sur le Rhin.

Il est facile de juger par tout ce que l'on vient de dire, que la consternation & l'allarmées de larme, a été générale dans l'Empire, & dans les Etats voisins; l'Angleterre & la Hollande en ont été aussi consternées, par la crainte qu'elles ont, que cette irruption n'obligât le Roi de Prusse, les Maisons de Brunzwick, Lunembourg, Hanover, & plusieurs autres Princes, de rappeler les troupes qu'ils ont dans les Armées des Alliez. Cependant la fermeté avec laquelle le Roi de Suede a fait declarer dans toutes les Cours, qu'il n'avoit nul dessein de troubler la tranquillité de l'Empire, mais seulement de couper racine à la guerre de Pologne, & qu'il regarderoit comme ses ennemis déclarez ceux qui voudroient s'opposer à un si juste dessein, en donnant du secours au Roi Auguste; ces raisons, dis-je, ont effectivement intimidé ceux qui paroissent lui être favorables; aussi n'a-t'on vû d'autre mouvement de la part de toutes les Puissances d'Allemagne, que l'envoy de plusieurs Ministres auprès

du Roi de Suede; qui enfin, pour prouver ses bonnes intentions, a consenti à une suspension d'armes pour deux mois & demi, à la priere de l'Empereur, du Roi de Prusse, du Duc d'Hannover & de quelques autres Puissances.

On espere que pendant ce tems-là on pourra traiter d'un accommodement entre les deux Rois ennemis; cependant l'Armée de Suede restera tranquille en Saxe, au moyen des Contributions que l'Electorat s'engage de lui fournir; & comme ces Contributions sont violentes, il ne faudra pas longtems pour mettre ce peuple hors d'état, (quand même il en auroit la volonté,) de donner de grands secours à leur Souverain; car il ne faut pas croire que l'argent qu'on exige des Saxons se consomme dans le Païs, puis qu'outre les sommes en argent comptant qu'ils payent, ils sont encore obligez de fournir des vivres, des fourages, du Drap, des Bottes, des Brides, des Selles, & autres choses necessaires pour la subsistance, & pour les équipages des troupes Suedoises.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

*Parlement
d'Angleterre
& d'Ecosse.*

LE Parlement d'Angleterre qui devoit s'assembler le 28. Septembre, fut prorogé au troisiéme Novembre: celui d'Ecosse, dont l'ouverture étoit fixée au 7. Octobre, devant précéder l'Assemblée d'Angleterre pour examiner le projet d'union

des Princes &c. Novemb. 1706. 351

des deux Royaumes, le Duc de Quensburi, Grand Commissaire de la Reine, se rendit à Edimbourg sur la fin de Septembre, & s'appliqua entierement à faire réüssir les desseins de la Cour de Londres: cependant on vient d'apprendre que ce Parlement a aussi été prorogé jusqu'au mois de Novembre.

Duc de Quensburi Commissaire en Ecosse.

II. Sur ce que le Conseil de la Reine jugea qu'il manquoit au Prince Electoral d'Hannover une Dignité au titre de Pair d'Angleterre, afin de passer l'éponge sur la qualité d'étranger, qui fait souvent le crime des plus honêtes gens, & le rendre habile à succéder à la Couronne, en vertu des résolutions prises en sa faveur; Sa M. l'a, de son autorité, constitué Duc de Cambridge, ou Cambria, qui est un Canton faisant partie de la Province de Galles.

Prince d'Hannover nommé Duc de Cambridge, & pourquoi.

On n'a pas jugé à propos de lui donner le titre de Prince de Galles, quoi qu'annexé au présomptif héritier de la Couronne; lequel n'est dû qu'aux Fils aînez des Rois d'Angleterre, de même que celui de *Dauphin* est le titre des Fils aînez des Rois de France; on a pourtant voulu lui donner un appanage de la Province de Galles, qu'on regarde comme le premier degré qui conduit au Trône d'Angleterre, suivant le Concordat qui fut fait entre les Etats de la Province & Edoüard I. Voici à quelle occasion.

La Principauté de Galles composoit autrefois un Etat particulier, qui pendant un très-longtems avoit résisté aux attaques des Anglois, qui vouloient la soumettre & l'incorporer à leur Monarchie. Le Roi Edoüard I. ayant porté la guerre en ce Pais-là, & reconnoissant l'antipathie qu'il y avoit

Prince de Galles prétendu héritier de la Couronne d'Angleterre.

entre ce Peuple & les Anglois; ne voyant d'ailleurs aucune apparence de les soumettre par la force, s'avisa de leur proposer un accommodement; il leur fit dire qu'il n'en inquiéteroit point lors qu'ils se seroient choisis un Prince qui voulût vivre avec lui en ami & bon voisin; & leur fit proposer en même tems, s'ils voudroient s'assujettir à un Prince de leur Nation, dont la vie étoit sans reproche, & qui ne parloit pas un seul mot d'Anglois: les Députés de la Province ayant fait rapport de cette proposition à leurs Supérieurs, ils y acquiescerent tous avec plaisir; alors le Roi Edoüard leur presenta un de ses fils naturels, qu'il avoit eu d'Edigine sa maîtresse, accouchée depuis peu de jours dans le Château de Caernavan, dans la Province de Galles. Le peuple, qui avoit pour lors autant de bonne foi que de simplicité, ne chercha ni subtilité ni détour pour dégager sa parole; tous reconnurent ce nouveau Maître, lui prêterent serment de fidélité; & Edoüard son Pere étant mort en 924. il monta sur le Trône d'Angleterre. Depuis ce tems-là les fils aînez d'Angleterre, présomptifs héritiers de la Couronne, ont toujours été appelés Princes de Galles.

*Animaux
qui se tuent
les uns les
autres.*

III. Sur la fin du mois de Septembre les Daims, (qui sont des bêtes sauvages & sauvages portant cornes,) qu'on gardoit dans le Parc de Londres, nommé *Haide-Parck*, & qu'on fait monter au nombre de plus de 200. s'entretuerent les uns les autres par une espèce de rage; cela parut si étrange aux peuples de cette grande Ville, que chacun accourut pour voir un carnage si surprenant; à la vérité il est assez extraordinaire de voir des Animaux d'une

d'une même espece, s'égorger les uns les autres: Je ne sçais quel fut le sujet de la dispute, qui obligea ce Daims Anglois de répandre le sang de leurs camarades; peut-être y avoit-il des raisons naturelles, qui étant mises en parallèle avec celles qui ont souvent armé les Chrétiens les uns contre les autres, & qui les font encore égorger aujourd'hui, on trouveroit sans doute à ce sujet, que l'homme est le plus irraisonnable de tous les Animaux; En effet avec quelle fureur ne voyons-nous pas l'homme, qui va avec une espece d'emportement frenetique, pour tuer d'autres hommes comme lui, qui ne lui demandent rien, ne l'ont pas insulté; & qui même ne s'étoient jamais vû? ne diroit-on pas qu'ils veulent imiter la fureur de ces Soldats nez des dents du serpent de Mars? qui ne respirent la vie que pour se la ravir?

*Le premier de fureur l'ame toute occupée
Dans le sein du plus proche il plonge son épée,
Et lui même à ses pieds par un cruel retour,
D'un trait lancé de loin, tombe mort à son tour.
Celui qui l'a percé commence à peine à vivre,
Qu'un autre en le perçant le contraint à le suivre,
Met fin à son triomphe, & trompant son espoir,
Lui fait perdre le jour qu'il vient de recevoir.
Même rage à l'envi, l'un l'autre les anime;
Avant qu'être immolé chacun prend sa victime,
Et leurs coups mutuels finissant leurs destins,
Ils ont tous leurs vengeurs comme leurs assassins.*

IV. Par les avis de Lisbonne venus par E'ca
l'Angleterre, on a appris que la Garnison du de l'A
Château d'Alicant, dont nous avons parlé Lacke.
dans
Bb³

dans le premier article de cet ouvrage, avoit été débarquée à Cadix, conformément à la Capitulation, & qu'on attendoit en Portugal une partie de la Flotte de l'Amiral Lacke pour être radoubée; cet Amiral ayant laissé à Alicant & Cartagenes quelques Fregates, pour la sûreté des Côtes conquises.

V. Nous avons souvent parlé de la grande Flotte que les Anglois & les Hollandois ont fait armer, avec des dépenses infinies, pour aller faire descente en France. Nous la laissâmes le premier Septembre*, à Torbay, retenuë par les vents contraires; elle y étoit encore le cinq Octobre, quoi qu'elle eût à différentes fois tenté de sortir de la Manche, sans y avoir pu réussir, à cause de la contrariété des vents, qui l'ont beaucoup maltraitée: ils ont même jetté sur les Côtes de Normandie dix Vaisseaux Marchands, qui ayant péri, les Matelots de la Côte de Cherbourg & de la Hogue ont pêché pour plus de huit cens mille livres de marchandises ou autres riches effets, sans avoir pu sauver que très peu des équipages.

Ce contretems, & la diminution des troupes que la mort ou la maladie ont beaucoup affoiblis, obigerent l'Amiral Schowel de tenir un Conseil de guerre sur son bord, où ayant été résolu, que la saison étoit trop avancée pour exécuter le projet contre la France, on envoya cette résolution à Londres, qui fut approuvée dans un Conseil d'Etat; mais on ordonna en même tems que les troupes embarquées seroient transportées en Portugal. Ces ordres arrivés à la

* Voyez Octobre page 264.

La Flotte, elle remit à la voile le 28. Septembre, & le vent étant devenu contraire, & fort impetueux le lendemain, la plupart des Vaisseaux furent dispercez, & contrains de relâcher de nouveau à Torbay, & dans les autres Ports qu'ils purent aborder. Voilà en quel état les dernieres lettres d'Angleterre nous representent cette Armée Navale, où l'on assure qu'il y avoit beaucoup de Soldats & de Matelots hors d'état de servir, & que c'étoit pour les remplacer, qu'on avoit recommencé de prendre des gens par force, tant dans la Campagne, sur les Côtes, que le long des rivieres navigables.

VI. Parmi les Vaisseaux qui ont été le plus maltraitez, ou qu'on n'a pas jugé à propos d'hazarder cet hiver dans une navigation aussi perilleuse qu'est celle de la saison, il y en a cinq du premier rang, nommez le Britania, le Royal Souverain, la Bataille de Boyne, l'Ombre, & le Chatam, qui ont été conduits dans la Tamise, sous les ordres du Chevalier Dilks Contr'Amiral, pour y être desarmez; mais les équipages doivent être renvoyez à Torbay pour remplacer sur les autres Vaisseaux les Matelots morts ou hors d'état de servir.

*Vaisseaux
de guerre
desarmez*

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en HOLLANDE, & aux PAIS; BAS depuis le mois dernier.

I. **N**Onobstant les grands avantages que les Alliez ont remporté cette Campagne sur les deux Couronnes; il est surve-

*Sujet d'in
quétude des
Etats Géné-
raux.*

nu coup sur coup, trois ou quatre évènements qui ont causé de l'inquiétude aux Etats Généraux des Provinces Unies, & qui ont occasionné plusieurs Conférences, que les Députés de l'Etat ont tenuës à la Haye avec les Ministres des Puissances étrangères qui y résident : le premier, c'est le mauvais succès de l'irruption faite en Castille; le second l'échouement de la descente en France, & du delabrement de plusieurs Vaisseaux de la Flotte combinée; le troisième est l'élection de l'Evêque de Munster, en faveur de Mr. le Prince Charles de Lorraine; ces trois projets n'ont pas réussi à la satisfaction des Hollandois, pour lesquels ils avoient fait des dépenses immenses. Un quatrième sujet de mortification, c'est l'irruption des Saédois en Saxe.

A la vérité les Finances de Hollande n'ont pas encore beaucoup souffert de ce quatrième événement; mais si Leurs Hautes Puissances vouloient prêter l'oreille aux sollicitations du Roi Auguste, ils donneroient encore à leurs coffres une forte seignée; car le Baron de Gersdorff, Envoyé Extraordinaire de ce Prince, leur a demandé de puissants secours pour son Maître, & vouloit les engager aux fraiz d'un Armement maritime, pour envoyer une Armée Navale dans le Soud contre le Roi de Suede: cependant cette prudente République, (déjà assez fatiguée de la guerre contre la France & l'Espagne, dont elle soutient le plus gros fardeau) n'a pas jugé à propos jusques à présent, de prendre aucun engagement qui l'ait pû brouiller avec le Roi de Suede. Elle s'est contentée (à l'exemple des Puissances

*Refusent du
secours au
Roi Auguste.*

sances que la guerre du Nord interesse plus qu'elle,) de proposer sa mediation, pour pacifier les troubles de Pologne, & prévenir les fâcheuses suites dont le Cercle de la haute Sexe étoit menacé.

II. L'autorité de cette République s'accroît tous les jours dans les Païs-Bas Espagnols : elle vient d'en donner de nouvelles marques au public, en obligeant la Chambre des Comptes de Brabant de prêter serment de fidélité aux Etats Généraux, au préjudice des intérêts de l'Archiduc, qui n'est pas assez accredité pour oser s'y opposer : & comme l'Empereur n'y a envoyé aucun Commissaire de sa part pour regir les nouvelles conquêtes, comme il fit les années dernières dans l'Electorat de Cologne, & Principauté de Liege, on juge que le bruit qui se répandit il y a deux mois, n'étoit pas tout-à-fait sans fondement ; c'est que le Comte de Goës Envoyé Extraordinaire de Sa M. I. à la Haye ayant reçu ordre de se rendre à Bruxelles, pour convoquer les Etats de Brabant, & en prendre possession, tant en son nom qu'en celui de l'Archiduc son frere, ce Ministre n'exécuta pas cet ordre, sur ce que les Députez des Etats Généraux lui déclarerent de la part de leurs Supérieurs, qu'ils s'y opposeroient, L. H. P. étans résolus de s'en conserver la possession & l'autorité souveraine jusques à la paix générale, ou du moins jusques à ce qu'on les eût remboursez des fraiz qu'ils avoient frayez pour enlever ce Païs aux deux Couronnes : ajoutant que pendant la guerre les Gouverneurs des Places, & les Généraux des Armées de l'Etat, n'y reconnoitroient aucune

aucune Puissance que la leur, du moins à l'égard des ordres Militaires & des Finances.

III. Les Alliez ont terminé leur Campagne aux Pais-Bas aussi glorieusement qu'ils l'avoient commencé ; outre l'abandon qu'on leur fit après la Bataille de Ramelies, de Malines, Bruxelles, Anvers, Gand, & plusieurs autres Places de moindre consequence, ils ont assiégé & pris ; (comme nous l'avons vû les mois précédens,) Ostende, Menin, Dendermonde & Ath.

*Siege &
prise d' Ath
par Mr. d'O-
werkerk.*

Cette dernière Place fut investie le seize Septembre par l'Armée Hollandoise, commandée par Mr. d'Owerkerk ; Milord Marlborough commandoit l'Armée d'observation. La tranchée fut ouverte le 20. & l'on fit un si grand feu de la nombreuse Artillerie employée à ce siege, que treize jours après la Garnison demanda à capituler, parce que les fortifications étant renversées, les Assiégeans se dispoient à donner l'assaut.

Mr. de Spinola Gouverneur, & Mr. de Saint Pierre Commandant de la Place demanderent des conditions honorables, & la contenance qu'ils avoient tenuë, sembloient les leur avoir meritées ; cependant Mr. d'Owerkerk les leur refusa, & ne voulut les admettre à capituler, qu'à condition que la Garnison seroit prisonniere de guerre, qu'on laisseroit aux Officiers leurs épées, & leurs bagages, qui avec ceux des Soldats seroient conduits en sureté dans la plus prochaine Place de la domination de France ; cette Capitulation fut signée le second Octobre, Je trois on livra une porte aux Victorieux.

des Princes &c. Novemb. 1709. 359
& le 4. la Garnison en sortit pour être conduite à Breda & à Berg-op-zoom.

Par la lettre que le Général d'Owerkeck écrivit à la Haye, pour y donner avis du succès de cette expedition; il marque en termes exprez, que les Assiegeans avoient perdu huit à neuf cens hommes devant la Place; que la Garnison qui au commencement du siege, étoit de deux mille cent hommes, avoit été affoiblie d'environ 500. hommes tuez ou blesséz: sur ce pied là le nombre des prisonniers devoit être de 1600. mais de l'aveu des Officiers qui les ont escortez, & du recit qu'en ont fait les imprimez d'Hollande, ces prisonniers furent reduits au nombre de 500. hommes. Tous les autres trouverent moyen de se cacher, & de s'évader, car, (favorisez par les habitans,) ils se déguiserent la plupart en païsans, & se rendirent à Mons, Condé, & autres Places frontieres: il y en eut même, qui, en cet équipage, travaillerent pendant plusieurs jours à aplanir les tranchées & les ouvrages des Assiegeans, sans avoir été reconnus: parce que la plupart étant Brabançons ou Flamans, & parlant la langue du Païs, passoient plus facilement pour pionniers.

Ath est une petite Ville située sur la Riviere de Denre, dans le Comté de Hainaut, entre Mons & Oudenarde, à deux lieues de Lessines: elle a trois portes, celle de Bruxelles, de Mons, & de Tournai: ses fortifications consistent à un ouvrage à Corne, & en huit Bastions, qu'on nomme de Luxembourg, de Hainaut, de Bourgogne, de Namur, de Limbourg, de Brabant, de Flandres, & d'Artois. Les François prirent cette
Place

*Description
d'Ath.*

Place sur les Espagnols en 1667. on leur la rendit par la paix de Nimegue en 1678. Les François la reprirent encore en 1697. après treize jours de tranchée ouverte, & la restituerent aux Espagnols par la paix de Rîswick en la même année 1697.

Echange des prisonniers,

IV. Les Commissaires nommez de part & d'autre pour l'échange des prisonniers, sont assemblez à Antoing, entre Tournay & Condé, & l'on assure qu'avant la fin de ce mois ce Traité se terminera, & qu'on échangeera tous ceux qui ont été faits prisonniers dans les Pais-Bas pendant cette Campagne: il seroit à souhaiter, comme nous l'avons dit dans l'Article IV. de ce Journal, qu'on pût y faire un Reglement général, qui durât autant que la guerre, sans qu'on fût obligé de s'assembler toutes les années pour un pareil sujet.

Mouvement de Mr. le Duc de Vendôme.

V. Sur la fin du mois de Septembre, Mr. le Duc de Vendôme distribua dans Douay, Lille, Tournay, Valenciennes, & autres Places Frontières, cent quarante-quatre Escadrons de sa Cavalerie, n'en ayant réservé que soixante treize à son Armée, à cause de la commodité des fourages; mais quinze jours après, ce Prince ayant fait un mouvement vers Bossut & Saint-Guilain, fit revenir ses troupes au Camp, pour être en état de faire tête à l'Armée des Alliez, qui menaçoient de vouloir s'emparer de Saint-Guilain, où les François font faire quelques petits ouvrages pour défendre ce Poste pendant l'hiver. Cependant les Généraux des deux partis ont commencé à jeter leur plomb, pour mettre leurs troupes en quartier,

VI. Dans l'article de France nous avons *L'Electeur* dit, que Mr. l'Electeur de Cologne étoit *de Cologne* sur son départ pour aller à Rome; cepen- *n'ira pas à* dant on vient d'apprendre que S. A. E. ne *Rome.* fera pas ce voyage, & qu'Elle devoit retourner à Lillie pour y passer l'hiver, ou à Mons, avec Mr. l'Electeur de Baviere son frere : on ne marque pas quelles sont les raisons de ce subit changement; mais on prétend que l'arrivée du Roi de Suede en Saxe, y a un peu contribué.

VII. Il y a si peu de fondement à faire sur la plûpart des nouvelles publiques, & *Reflexions* moins encore sur celles qu'on imprime en *sur les Ga-* Hollande) puis qu'elles se contredisent el- *zettes de* les-mêmes d'un ordinaire à l'autre) qu'il est *Hollande &* très-difficile aux amateurs de la verité, d'y *de Bruxelles* en découvrir aucune. Je ne prétens pas di- *les.* minuer les avanrages que les Alliez ont rem- portez cette Campagne sur les deux Cou- ronnes; mais il me paroît qu'ils sont d'eux- mêmes assez considerables, pour pouvoit satisfaire les Zelateurs de parti, sans vou- loir les amplifier par des suppositions mal concertées, & tout-à-fait outrées. J'avoué que ces sortes d'écrits doivent être exempts de toute critique, puis qu'ils se détruisent d'eux-mêmes; mais on ne peut refuser quel- quefois à la force de la verité, de condam- ner ceux qui abusent si facilement de la cré- dibilité des peuples; par exemple on a vu au commencement du siege de Turin, (& les Gazettes de Bruxelles & d'Hollande en ont convenu) que toute l'Artillerie destinée à cette expedition, consistoit à 133. pièces de Canon, & à 64. Mortiers.

Lors que Mr. Hohendorf, (que Mr. le Duc

Duc de Savoie & le Prince Eugene, députerent aux Etats Généraux, pour leur faire part de la levée de ce siege) fit le raport à L. H. P. de ce qui s'étoit passé à la Bataille de Turin, & des suites qu'elle avoit eu jusqu'au onze Septembre, c'est-à-dire, pendant les cinq premiers jours du Triomphe de ces deux Princes; cet Exprés assura qu'on avoit profité sur les François de cent quatorze piéces de Canon, & de cinquante-cinq Mortiers.

Les Nouvelistes que nous venons de citer, ont jugé que cet avantage n'étoit pas assez considerable, puis qu'ils ont avancé de leur chef, ou sur des Memoires dignes de leur choix, que ces mêmes François avoient laissé devant Turin 255. piéces de Canon, & 100. Mortiers; c'est-à-dire, 164. piéces d'Artillerie plus qu'on en avoit amené devant la Place: on pourroit faire de pareilles observations sur les autres articles de leur Liste, si cela pouvoit servir à rendre ces mêmes Ecrivains plus circonspects à l'avenir: je ne sçais s'ils accusent plus juste, lors qu'ils nous disent, qu'on a trouvé sur Mrs. de Marfin, de Murcé, de Bonnel & Deselus, (qui font du nombre des morts ou des prisonniers,) quatre portraits du Roi leur Maître, estimez 50. à 60. mille livres; si cela est, il seroit à souhaiter pour les Soldats François, que lors qu'ils font des Officiers Imperiaux ou Hollandois prisonniers, ils leur trouvassent d'aussi riches dépouilles.

ARTICLE VIII.

Contenant quelques Nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses.

I. **P**OUR acquitter la promesse que nous fimes au Public le mois dernier, nous joindrons ici les Observations que Mr. de Pairre Medecin & Bourguemestre d'Hay, a faites au sujet de la fleur nommée *Belle de nuit*. cette fleur, qui, au sentiment de Mr. de Tournefort, a du rapport avec le Jalap que l'Amerique fournit à nos Pharmaciens, est tout à fait opposée à la fleur *Heliorrope*; puisque si la premiere s'ouvre la nuit, & se ferme au lever du Soleil, celle-ci au contraire, se referme la nuit, & s'épanouit le jour: c'est en cette dernière espee, que *Clyrie*, Amante rebutée du Soleil (si nous en croyons les Fables d'Ovide) fut metamorphosée.

Femmes metamorphosées en Fleurs.

*Clyrie est une fleur, à qui les loix du sort,
Avec la Violette ont donné du rapport.
Mais toute fleur qu'elle est, & quoi qu'envacinée,
Vers le Dieu qu'elle adore, elle est encor tournée,
Se referme la nuit, s'ouvre pour lui le jour,
Et dans son changement conserve son amour.*

Pour revenir aux Remarques de Mr. de Pairre, voici sa Lettre en entier.

MONSIEUR, j'ai lû avec plaisir la savante Lettre de Mr. Marot, & les deux questions inferées dans vôtre Journal du mois d'Août 1706. page 130. & suivantes. Quoiqu'absent de chez moi, je n'ai pû resister à la tenta-

Lettre de Mr. de Pairre au sujet de la vegetation des plantes;

tentation de vous écrire ma pensée sur ces questions.

Avant de donner l'explication de ces phénomènes, je suppose que les Vegetaux sont composés de cinq Elemens que je nomme principes; sçavoir, la matiere soubtile, le sulphre, le sel, la terre & l'eau, dont les uns sont actifs & les autres passifs. Je les reduirai cependant à trois, parce qu'ils suffisent pour une idée générale de la chose: la matiere subtile, le sulphre, & la matiere grossiere, dont la proportion & les situations différentes produisent non seulement la diversité des corps, mais aussi (par exemple) dans un même fruit trois états differens, de crudité, de maturité, & de corruption.

Dans le premier, la matiere grossiere est la dominante & ses parties étroitement unies, retiennent comme en captivité les principes actifs, ce qui rend le fruit dur & indigeste. La matiere subtile ensuite, aidée par la chaleur extérieure, se dégage insensiblement; puis commençant à prendre la superiorité, le sulphre exalté jusqu'à un certain degré proportionné, rend le fruit meur & agréable: enfin cette matiere subtile, essentiellement inquiète & agissante, brise entièrement ses liens; elle s'échape & entraîne avec soi les parcelles de sulphre trop exaltées; ce qui engendre la corruption, qui arrive plutôt ou plutôt tard, suivant que les corps sont d'une texture plus ou moins rare & délicate. Nous voyons la même chose dans une fleur, qui dans sa naissance & dans sa perfection successives, représente successivement l'état (pour ainsi dire) de crudité & de maturité. Je passe à *la Belle de nuit*, qui, contre l'ordinaire des fleurs, s'ouvre la nuit, & se ferme le jour.

Selon

Selon cette supposition, la Belle de nuit doit être d'une texture extraordinairement rarefiée, fine & délicate, & sa substance abondante, en maniere subtile, & en soulfres très exaltez, liez & unis ensemble avec la matière grossiere; capable seulement de les retenir dans ses liens, jusqu'à ce que la moindre chaleur extérieure les ébranle, les dégage & les dissipe.

Suivant cette pensée, la fleur en question s'ouvre la nuit, parce que cette froidure extérieure, retenant les esprits & les soulfres, unis à la matière grossiere, dans un degré de perfection, la belle demeure animée, ses fibrilles étenduës, & ses feuilles ouvertes; mais lors que le Soleil commence à se faire voir, la matière subtile qui n'attendoit qu'un petit ébranlement, s'échappe, & les fibrilles de ces fleurs n'étant plus animées comme auparavant se raccourcissent, & se ferment, la fleur alors étant réduite au temperament à peu près d'une fleur naissante, ce qui fait voir que l'union de ses parcelles n'est point par tout égale & uniforme, puis qu'il reste assez de matière subtile, pour lui conserver l'être, outre que la nature repare continuellement les pertes qu'elle fait à tout moment.

Vous demandez encore Mr. pourquoi un arbre, assez commun à Goa, que les Portugais appellent *l'arbre triste*, se charge de fleurs pendant la nuit, & n'en a point pendant le jour &c. * A cette question je réponds, que les fleurs de cet arbre sont d'une texture plus fine, plus rarefiée & plus délicate que la *belle de nuit*, & l'union de ses parties, universellement plus uniforme & plus égale que la matière subtile, dans tout le composé, presque également

C c

lément

* Voyez *Année* page 135.

lement dégagée, & les souffres de même exaltés, tellement que la froidure extérieure est nécessaire pour empêcher la dissipation des esprits, & les forcer à un certain temperament propre à la production qui s'acheve en peu de tems par leur activité; de maniere que l'arbre, demi heure après le Soleil couché, produit ses fleurs, qui par une émanation continuelle, des corpuscules embaumez, remplissent l'air d'une odeur suave, & frayent agréablement nos organes, se conservant dans le même état pendant la froidure de la nuit; aux premiers rayons du Soleil la matiere subtile s'échape, brisant presque tous les liens, quasi généralement uniformes & égales dans toutes ces petites parcelles qu'ils s'unissent.

Ainsi la génération & la corruption allant de même train, ces fleurs restent en un moment inanimées, elles se détachent & tombent; comme l'arbre est abondant en suc nutritif, bien préparé & dirigé, il repare la nuit suivante, de la même maniere, les pertes qu'il a fait pendant le jour, & reproduit des fleurs. Je suis, Monsieur, vôtre &c. *Signé*, DE PAIRE, Medecin & Bourguemestre de Huy.

*Reflexions
ou remarques
sur la
vegetation
des plantes.*

II. Peu de jours après que nous eumes reçu la Lettre qu'on vient de lire, nous reçûmes aussi les reflexions d'un autre curieux, au sujet de la vegetation des plantes: comme il n'a pas signé son mémoire, apparament qu'il ne veut pas être nommé; mais sans blesser la modestie, nous ferons part au Lecteur de ses curieuses remarques; voici en quoi elles consistent.

La vegetation n'est autre chose qu'une extension des parties organiques des plantes par le mouvement d'un suc nourricier, qui se fait de cette maniere.

La semence qu'on jette en terre contient en racourci une infinité de fibres, qui sont repliées les unes dans les autres, & font une masse qui n'a nul rapport à une plante, dont les parties sont si belles, lors qu'e le est dans sa perfection; pour y parvenir la semence, qui est abreuvée de l'humidité de la terre, se gonfle. Ce gonflement dégage insensiblement les fibres les unes des autres, & cette humidité chargée du nitre de la terre, que nous appellons seve, circulant dans les fibres, les grossit, les pousse hors de la terre, y forme une plante, qui augmentant tous les jours, par l'augmentation de la seve, fait pousser des boutons, qui en se développant, forment des feuilles & des fleurs qui contiennent le plus souvent des fruits de différentes especes, suivant que Dieu les a créés pour nôtre usage: mais comme la seve ne circule pas toujours également dans la plante, & que toutes les plantes ne sont pas toutes disposées de la même maniere; il arrive des mouvemens qui surprennent les curieux, avant que d'en connoître la cause.

Nous voyons, que lors que la Tulipe, par exemple est bien fleurie, elle se ferme la nuit, parce que la seve remplissant abondamment les fibres interieures de ses feuilles, les fibres se racourcissent, comme feroit une corde mouillée, & rapprochent par consequent les feuilles les unes des autres: lesquelles se séparent, lors que le Soleil en dissipe la seve.

Mais parce que les fibres nourriciers sont rependus sur la partie interieure de *la Belle de nuit*, il arrivera aussi un mouvement contraire, & les fibres étans plus pleines la nuit

dans cette fleur, elles s'éloigneront les unes des autres, & se rapprocheront lors que le Soleil ayant dissipé la seve, les fibres reprendront leur extension.

Il ne faut point être surpris, que les mouvemens cessent, lors qu'il y a plusieurs jours que les fleurs sont épanouies, parce qu'enfin la grande ardeur du Soleil, enlevant le plus subtil de la seve, & ravissant le plus onctueux, il s'y fait obstruction dans les fibres, qui cause une paralysie, & enfin la mort.

Il peut y avoir des fleurs, d'un tissu si délicat, que le Soleil y cause une obstruction, qui empêchant la seve d'y entrer le soir, fait que cette même seve pousse la fleur, la détache, & s'insinuant dans un autre bouton, l'étend pendant la nuit, & s'ouvre à la vûe du Soleil, pour mourir à son coucher.

Nous concevrons encore sans peine, ce qui arrive dans cette espece de sensitive qu'on appelle *chaste*, qui se flétrit & meurt lors qu'un homme la touche; car comme il y a des plantes qui sont poison à l'homme, l'homme est un poison à cette plante, parce que certains sels, qui s'évaporent de l'homme, faisant fermenter extraordinairement & contre nature, la seve de cette plante, par la disproportion de leurs parties, ils y causent une espece de fièvre & ensuite la mort.

Enfin nous pouvons croire, que le mouvement qui arrive dans une autre espece de sensitive, lors qu'on s'approche, vient de ce que le tissu de ses fibres, étant fort serré, l'air que nous agitions en marchant ou en approchant une baguette, pousse les feuilles, leur fait faire une espece de contorsion qui se communique aux petites branches de la plante.

Si ce que nous venons de dire ne suffit pas pour découvrir le secret de la nature, nous espérons du moins, que nos reflexions engageront les curieux à pousser la chose plus avant, & à donner leurs remarques au Public.

III. Ce que l'Auteur de ces reflexions nous dit, qu'il y a des plantes qui sont poison à l'homme, s'accorde parfaitement à ce que Joseph a écrit dans le XXIII. Chapitre du Livre septième de la guerre des Juifs; cet Historien est assez approuvé pour me servir de garant dans ce que je vai avancer après lui.

Dans une Vallée, proche le Château de Macheron, en Judée, il y avoit du tems de Joseph, (& je ne sçai si l'on n'y en trouve plus,) une plante Zoophiste nommée *Baba*, qui avoit quelque ressemblance à une flamme; aussi jettoit-elle sur le soir des rayons replandissans; lors qu'on vouloit la prendre elle se retiroit, & le seul moyen de l'arrêter, c'étoit de jeter dessus de l'urine de femme, ou de ce sang superflu dont elles sont de tems à autre incommodées.

Cependant quoi qu'on eut par ce moyen fixé la plante, on ne pouvoit la toucher sans mourir dans le moment, à moins d'avoir dans le main de la racine de la même plante. Pour la cueillir sans péril, on creusoit tout au tour de la racine, & lors qu'elle étoit presque découverte, on attachoit à la queue d'un chien ce qui restoit dans la terre; l'animal voulant suivre son maître, arrachoit la plante; mais il mouroit peu de tems après. Il a même qu'on pouvoit ensuite manier cette plante sans péril, & qu'elle avoit la vertu de chasser les démons du corps des hommes, sans

faire néanmoins le même effet à l'égard des femmes. Si cette propriété étoit telle que Joseph nous la raconte, & qu'il se trouvât encore de ces sortes de plantes, nos Missionnaires du Levant ne manqueroient pas d'en envoyer en Europe, pour s'en servir dans le besoin.

IV. On m'a envoyé de Suisse un projet de Paix, qui ne me paroît pas avoir été dressé par un Courtisan François, puis qu'il y néglige si fort les intérêts de cette Couronne, & qu'il prend soin de disposer de la Monarchie d'Espagne, sans en donner le moindre lambeau à la France, pour l'indemniser de toutes les dépenses qu'elle a fait pour la défendre. Comme je ne connois pas l'Auteur de cette Pièce, je me contenterai de l'exposer au jugement du Public, pour l'approuver ou condamner, s'il le juge à propos: il seroit néanmoins à souhaiter, pour le bien & l'avantage de toute l'Europe, que si de tels projets de Paix ne sont pas du goût de toutes les Puissances, Elles en proposent d'autres qui pussent être acceptez. Les Princes Chrétiens ne doivent jamais rougir de faire les premières démarches, lors qu'il s'agit d'arrêter l'effusion d'un sang racheté par la mort d'un Dieu; qui peut être s'élèvera un jour en jugement tant contre ceux qui l'ont répandu, que contre ceux qui pouvoient l'empêcher.

Mémoire, ou Projet de PAIX, adressé à l'Auteur de ce Journal.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois me dispenser de vous communi-

muniquer les reflexions qu'une personne d'un desintereſſement aſſez juſte, a fait ſur la ſituation preſente des affaires générales.

Il ſemb'e que Dieu ait frappé d'un eſprit d'étrouდიſſement toutes les Puiffances de l'Europe : on en voit la plus grande partie, qui ſe déchirent les unes les autres par de cruelles guerres, qui n'aboutiſſent qu'à la déſolation des Provinces où les Armées pénètrent, & à épuifer d'hommes & d'argent celles qui ſe trouvent plus éloignées. L'Eſpagne, la France, partie d'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Hollande, & même l'Angleterre (quoi que la Mer la ſepare de nôtre continent) gemiſſent toutes plus ou moins, des ravages de cette guerre.

Les Puiffances Neutres, qui regardent d'un œil tranquile leurs voiſins s'entregorger, n'oſeroient ſe flatter d'un repos de longue durée; car ils doivent craindre qu'un embratement ſi général ne pénètre enſin leurs frontières, & ne gagne inſenſiblement le centre de leurs Etats.

Toutes ces conſiderations me font déplore le malheureux ſort des uns, & craindre pour la trop courte tranquillité des autres : cependant on ne voit aucune Puiffance offrir ſa Mediation, pour terminer la querelle que la Succeſſion d'Eſpagne a occaſionnée; quoi que ſuivant les apparences, toutes les Puiffances qui ſont en guerre, fuſſent aſſez diſpoſées de l'accepter, & peut être qu'aucune d'Elles n'oſe en faire les premières démarches, par la crainte de donner trop de fierté à ſon ennemi.

On en vit l'expérience lors que la France propoſa la Paix, qui fut enſuite concluë à
Rif-

Riswick ; cette Couronne étoit pour lors triomphante , cependant dès qu'elle parla de paix , les Puissances liguées contr'elle , lui en voulurent prescrire les Loix & les conditions. Il paroïssoit pour lors des obstacles plus difficiles à surmonter que ceux d'aujourd'hui. On voyoit d'un côté Guillaume III. qui après avoir dépouillé son Beau Pere de ses Etats , s'en étoit fait couronner Roi , & demandoit d'en rester paisible possesseur ; d'un autre côté on vouloit que la France , toute victorieuse qu'elle étoit , restituât quantité de Places fortes , & plusieurs riches Provinces qu'elle avoit conquises par la force des armes , & aux dépens du sang de ses Soldats. Ce fut là les deux points fondamentaux , sur lesquels la paix de Riswick fut bâtie ; je n'examine pas s'ils étoient également justes ; mais je trouve qu'ils étoient plus difficiles à résoudre , que ceux qu'on auroit à traiter aujourd'hui.

Tout le monde convient , que l'occasion de disputer la succession d'Espagne , a produit la guerre d'Hongrie , aussibien que celle de Pologne , & que ceux qui les ont allumées n'auroient jamais osé le faire , si l'Empire & la France étoient restez en paix. Il est de même constant que les Maisons d'Autriche & de France ne seront pas plutôt reconciliées que les troubles de Hongrie & de Pologne cesseront.

Mais , dit on , comment pouvoit faire cet accommodement aussi longtems que les deux Princes concurrens ne voudront rien céder de leurs prétentions ? Je réponds que cette paix , comme je l'ai déjà dit , est plus facile à conclure que celle de Riswick ; car outre que les deux Concurrans ne seroient pas les maîtres de

la Mediation, ils s'estimeroient assez heureux l'un & l'autre, de posséder tranquillement la portion qu'un Traité solennel leur donneroit, plutôt que de voir ruiner & dépeupler les pays qu'ils disputent ; D'ailleurs ils sont tous les jours, l'un & l'autre, à la veille d'être dépouillez tour à tour de ce qu'ils possèdent, & ils n'ignorent pas l'inconstance du sort des armes, qui ne sauroit les flatter d'aucune solidité.

Poussons la Reflexion plus avant ; seroit-il raisonnable, que pour élever & maintenir un de ces Princes sur le Trône de cette vaste Monarchie, qui commande dans plusieurs parties de l'Europe, & dont l'autorité est encore redoutée dans le nouveau monde ? Seroit-il raisonnable, dis-je, d'achever d'accabler l'Empire, la Hollande, l'Angleterre & la France, qui se ressentent toutes si fort des calamitez de cette guerre ? ne seroit-il pas également injuste de les sacrifier à l'ambition démesurée du Conseil d'Espagne, qui croiroit rougir de honte, s'il consentoit au démembrement de leur Monarchie, quoi que la plupart des Etats qui la composent, soient à charge à la Couronne ?

Il faudra tôt ou tard se résoudre à faire ce démembrement ; si c'est une necessité de le faire, en est-ce une de faire encore périr deux ou trois cens mille hommes, & saccager une infinité de Provinces avant d'y parvenir ? Non sans doute ; ainsi pourquoi differe-t'on plus longtemps à le faire ?

Dés qu'on sera convenu de ce Préliminaire, il sera très facile de conclure la Paix ; en attendant que les Plenipotentiaires qui la négocieront, ayent réglé la portion des uns & des autres ; voici les sentimens des Politiques de

nos Cantons, qui quelques, grossiers qu'ils soient, ne laissent pas, (comme ailleurs,) dans leurs conversations, de disposer souvent des Couronnes & des Etats des Souverains.

Il y a, disent-ils, cinq Puissances intéressées dans la guerre d'Espagne; il s'agit de les contenter toutes; & voici la maniere dont on peut y parvenir.

Il faut absolument une barriere aux Hollandois, qui les sépare pour toujours du voisinage de la France; il faut, en rendant les Etats à Mrs de Baviere & de Savoye, les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes; il faut enfin donner satisfaction aux prétentions de la Maison d'Autriche, & laisser le Roi Philippe V. sur le Trône d'Espagne, tant à cause du droit qu'il a à cette Couronne, que parce que c'est la volonté du feu Roi Charles II. & des Grands d'Espagne, qui l'ont appelé, l'ont reconnu & l'ont couronné. Pour parvenir à cette mutuelle satisfaction, il faut commencer par abandonner aux Hollandois les Places de la Gueldre Espagnole, qui confinent leurs Etats avec entière liberté de les fortifier à leurs dépens. Le reste de cette Province, le Limbourg & le Brabant Espagnol, peuvent être donnés à Mr. de Baviere pour un de ses fils, pour en jouir en toute propriété, Souveraineté, sous le titre de Fief relevant de l'Empire; moyennant quoi, & la restitution de ses Etats en l'état qu'ils sont, il ne prétendroit aucun dédommagement de l'Empereur, & la barriere des Hollandois se trouveroit toute faite.

On restitueroit de même à Mr. de Savoye les Places & Païs qui lui appartiennent, telles qu'il les avoit avant la guerre; & pour dédommagement de ce qu'elles ont souffert, on pourroit
lui

des Princes &c. Novemb. 1706. 375
lui céder à perpétuité le Marquisat de Final ,
qui est à sa bienfiance.

Pour terminer les prétentions de la Maison
d'Autriche , on donneroit au Roi Charles , le
Duché de Milan , le Royaume de Naples , les
Isles de Sicile & de Sardaigne , ce qui le ren-
droit le plus puissant Prince d'Italie.

On réserveroit au Roi Philippe V. la Flandre
Espagnole , tous les Etats d'Espagne situés
entre la France & le Portugal , les Isl s de Ma-
jorque, Minorque & . & celles de l'Amerique ,
qui dépendent de la Couronne d'Espagne. Cet-
te portion suffiroit pour composer un florif-
sant Etat , qui se feroit considerer par les plus
puissantes Monarchies de l'Europe , & respec-
ter par les petites Souverainetez.

Pour mieux cimenter l'Union & la Concor-
de entre l'Espagne , la France , l'Angleterre &
la Hollande , on pourroit faire entre ces Puif-
sances un Traité de commerce pour le né-
goce des Indes , par lequel on regleroit les Co-
lonies du nouveau monde , où chacune de ces
quatre Nations pourroit aller faire son com-
merce librement , sous certaines conditions &
reserves , comme elles ont toujours fait dans
les Etats de leur domination en Europe. Ce
Traité , qui à la verité seroit plus avantageux
aux Anglois & aux Hollandois , qu'aux Espa-
gnols & aux François , parce que ceux là
commercent beaucoup plus que ceux-ci , ne
laisseroit pas de prévenir les jalousies qui nais-
sent du commerce , & qui ont souvent brouillé
ces Puissances.

Cette Paix , telle qu'on la présente ici , n'a
ni la beauté , ni la forme , que d'habiles Mi-
nistres lui donneroient , s'ils vouloient s'y
employer : aussi je ne vous communique ces

reflexions, qu'afin de les confiderer comme une pierre brute & précieufe, qu'on met entre les mains d'un habille Lapidaire, pour lui donner la forme & le brillant dont elle a befoin pour faire connoître fa juſte valeur; vous ſçavez, Monſieur, que le prix d'une bonne & ſolide paix eſt infini.

ARTICLE IX.

Qui contient le mariage & la mort des Princes & autres Perſonnes Illuſtres.

Mariage. I. **M**ONſieur le Comte de Wolliſthal, Chambelan de l'Empereur, épouſa à Vienne le 21. Septembre la Comteſſe de Rothai, Dame d'honneur de l'Imperatrice Douairiere.

Morts. II. Le 12. du même mois, le Sr. Muri, Auditeur de Rote, mourut à Rome âge de 82. ans. Le Pape a donné cet Emploi au Sr. Falconieri, qui a refusé la Nonciature de Pologne, ſous prétexte qu'un climat froid, ſeroit nuifible à ſa ſanté.

La Comteſſe de Dorſet mourut à Londres à la mi Septembre.

A peu près dans ce même tems, le Sr. Broon Contr'Amiral de Dannemarck, accompagné du Comte de Guldenlew & de quelques autres perſonnes de diſtinction, s'étant allé divertir ſur la Mer, il s'éleva tout à coup une rude tempête, qui renverſa pluſieurs chaloupes, parmi leſquelles ſe trouva celle de Mr. Broon, qui fut noyé, avec d'autres perſonnes de moindre conſideration; la proximité du rivage, fit que pluſieurs

des Princes &c. Novemb. 1706. 377
seurs se sauverent à la nage.

Le 27. Septembre, Mr. Jonas Lieutenant de Roi de la Bastille, mourut dans un âge fort avancé.

Mr. de Rebours, ci-devant President au Grand Conseil, est aussi mort à Paris âgé de 83. ans; il étoit Pere de Mr. de Rebours. Intendant des Finances, & Oncle de Madame de Chamillart.

Le Marquis du Rosel, frere de Mrs. du Rosel, Lieutenans Généraux, termina aussi ses jours au commencement du mois d'Octobre, sur une de ses terres en Touraine.

Parmi les personnes les plus distinguées, qui furent tués dans l'action devant Turin le 7. Septembre, & dont nous avons déjà parlé dans ce Journal. On met le Prince de Beveren, le Maréchal de Marfin, le Marquis de Bonnel, Brigadier de Cavalerie & Colonel du Royal Rouillon, de même que Mr. Desclos aussi Brigadier de Cavalerie.

Extrait de diverses Lettres.

CE que l'on a dit dans l'Article d'Italie, que Casal avoit été surpris par la perfidie du Sr. Paul Diack, ne s'est pas confirmé; au contraire on vient d'apprendre par des Lettres de Briançon du 13. Octobre, que les Imperiaux ne s'étoient pas même présentés devant cette Place; il est néanmoins vrai que ce Colonel des Hussards a déserté le service de France, & s'est joint au Prince Eugene. Ces mêmes Lettres ajoutent, que Pavie s'étoit rendu aux Imperiaux par Capitulation, que la Garnison en étoit sorti avec armes & bagage, quelques piéces de Canon &c. pour être conduite à Suze.

*Paul Diack
n'a pas sur-
pris Casal.*

Que

Que le Duc de Savoye, ayant été reconnoître un Poste des François, sur la frontiere du Piémont, avoit été blessé au bras; & que Mr. le Duc d'Orleans avoit donné ses ordres, pour faire rentrer l'Armée de France dans la plaine de Piémont.

Voici la Liste des Brigadiers que Sa M. T. C. vient de faire parmi Mrs. les Commandans des Places, & Lieutenans de Roi.

- Mr. Dault, Lieutenant de Roi de Tournay.
 Mr. de Mouron, Lieutenant de Roi de Lille.
 Mr. du Coudrai, Lieutenant de Roi de Dunquerque.
 Mr. de la Batie, Lieutenant de Roi de Strasbourg.
 Mr. de St. Aulais, Commandant les Troupes de France à Luxembourg, & Inspecteur Général de celles d'Espagne.
 Mr. de Bergerie, Lieutenant de Roi de Condé.
 Mr. de Gibaudiere, Lieut. de Roi de Bayonne.
 Mr. de Sebret, Colonel du Regiment de Poutieux.
 Mr. de Bellefond, Lieutenant de Roi de Graveline.
 Mr. de la Ferriere, Commandant à Bellisle.
 Mr. de l'Ecoffois, Gouverneur de la Citadelle de Dunquerque.
 Mr. de Champereux, Lieutenant de Roi de Valenciennes.
 Mr. de Hautereux, Lieutenant de Roi de Sedan.
 Mr. de Her, Lieutenant de Roi de Phaltzbourg.
 Mr. de la Battut, Commandant à la Ville neuve de Nancy.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Novembre 1706.

ARTICLE I. <i>Espagne & Portugal.</i>	303
ARTICLE II. <i>France.</i>	310
ARTICLE III. <i>Italie</i>	320
<i>Relation de la Bataille & de la levée du</i>	
<i>siege de Turin.</i>	321
ARTICLE IV. <i>Allemagne.</i>	333
ARTICLE V. <i>Pologne.</i>	340
ARTICLE VI. <i>Angleterre.</i>	350
ARTICLE VII. <i>Hollande & Pais - Bas.</i>	355
ARTICLE VIII. <i>Litterature.</i>	363
ARTICLE IX. <i>Mariage & Mort des</i>	
<i>Personnes Illustres.</i>	376

